

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et de langue française



N° d'ordre :

N° de série :

Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master
Spécialité: Français
Option : Sciences du langage

Intitulé

**Approches linguistique et sociolinguistique de la traduction comme
opération médiatrice dans la production langagière en FLE : une
stratégie d'appui ou handicap**

Réalisé par:

- ALOUANE INES
- BOUMAIZA AYA

Sous la direction de:

Mr. ASSIAKH SOFIANE

Membres du jury :

- **Présidente : Malouah fatiha**
- **Rapporteur : Mr. ASSIAKH SOFIANE**
- **Examineur : SiffourAmine**

2022/2023

Remerciements

Au nom d'ALLAH le tout puissant, le miséricordieux

Un grand merci au bon DIEU qui nous a donné la santé ainsi que la volonté et le courage d'aller vers l'avenir afin de réaliser ce travail.

Je tiens à remercier chaleureusement mon encadrant monsieur Sofiane Assiakh d'avoir accepté de m'encadrer, pour son aide précieuse et tous les conseils qu'il n'a cessé de me prodiguer tout au long de la réalisation de ce modeste travail.

Un grand merci ira aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce mémoire.

Merci à toute qui nous a aidé de près ou de loin dans la réalisation de ce travail.

Merci à vous tous.

Dédicace

J'ai le grand plaisir de dédier ce modeste travail :

*Ma très chère mère, qui me donne toujours l'espoir de vivre, et qui n'a
jamais cessé de prier pour moi.*

*Mon très chère père, pour ses encouragements, son soutien, surtout pour
son amour et son sacrifice afin que rien n'entrave le déroulement de mes
études.*

Mes frères : Daya, Ishak, Tamer, Keytam, Lokman

Ma chère cousine Mona, Meriem

*Tous mes cousins et cousines, et à toute la famille Boumaiza et
boutamina*

*À tous mes amies Asma, Marawa, Louiza Kouda à tous ceux qui
m'ont connu*

Et sans oublier mon binôme IRES.

Dédicace :

Je dédie ce modeste travail :

À celle qui m'a comblé d'amour et de tendresse,

Ma chère maman

À mon cher père

À mes chères sœurs : Sara et Meriem

À mes chers frères : Farees, Mohammed Lamine, Habib Chawki et

Nidale

À ma chère amie Aya

À tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Table des matières

Table des matières :

Table des matières

Introduction général	1
Chapitre I : Méthodologie de la recherche et outils d'analyse	5
1-Introduction:	6
2-Présentation du sujet de recherche	6
3-Problématique	7
4-Hypothèses	9
5-Description de corpus et méthodologie d'analyse	9
6-Plan du travail	11
Chapitre II : Cadrage conceptuel et définitionnel	13
Introduction partielle	14
1-Les Algériens et leurs langues	14
2-Les domaines de recherche et concepts clés	21
3-La sociolinguistique	25
4-Langue maternelle /étrangère /seconde	28
5-La traduction mentale	30
6-Les marques transcodiques	32
7-La linguistique contrastive.....	37
8-L'interférence et ses types	39
9-Typologie des interférences linguistiques	40
Chapitre III : Analyse du corpus et description des résultats	44
1-Introduction partielle :	45
2- Analyse et description du corpus	45
3- Analyse des données et interprétation des résultats.....	46
4- Description des données et analyse des résultats	60
5- Sur le plan sémantique	64
6-Sur le plan lexical	66
7-Sur le plant morphologique	68

8-Synthèse :	71
Conclusion générale	74
Références bibliographiques	76

Introduction générale

Introduction générale :

A l'ère de la mondialisation, la traduction est partout présente en raison des échanges non seulement économique, mais également culturels et scientifiques entre les Etats. La traduction est depuis toujours et encore plus aujourd'hui un moyen qui permet la communication entre les individus et les sociétés. Paradoxalement, plus que les moyens de communication intensifient les échanges entre les sociétés, plus elles ont besoin de s'ouvrir les unes aux autres.

La mondialisation s'est accompagnée d'un mouvement de traduction sans précédent. En plus de son importance pour assurer la communication et le dialogue entre les peuples de différentes langues et cultures, la traduction est également un élément jugé indispensable pour l'accès des pays au développement économique et social (Arabe Fund for Economie and Social Développement : 2003)

Cependant, l'histoire de la traduction n'est pas nouvelle. Depuis que l'homme a existé, il a trouvé le besoin de communiquer avec ses pairs et d'apprendre leurs langues. La traduction était alors un des moyens utilisés dans l'enseignement des langues étrangères avant qu'elle soit bannie et rejetée.

En effet, la situation linguistique en Algérie est complexe en raison de la coexistence de plusieurs langues, notamment l'arabe, le tamazight (berbère) et le français. Le français occupe une place privilégiée dans la société algérienne, en particulier dans les domaines de l'enseignement technique et scientifique.

En ce qui concerne l'enseignement, le français est largement utilisé comme langue d'enseignement dans les écoles et les universités algériennes. De nombreux cours techniques et scientifiques sont dispensés en français, et de nombreux manuels et documents académiques sont rédigés dans cette langue. Cela est dû en partie à l'influence de l'ancienne colonisation française en Algérie, qui a laissé un héritage linguistique important.

Le français joue également un rôle important dans la production culturelle en Algérie. De nombreux écrivains, artistes et intellectuels algériens s'expriment en français et produisent des œuvres littéraires, artistiques et cinématographiques dans cette langue. Le français permet d'accéder à un public plus large, tant au niveau national qu'international, et facilite la diffusion du savoir et des idées.

Introduction générale

Il convient de noter que l'arabe est la langue officielle de l'Algérie et reste la langue maternelle de la majorité de la population. Le tamazight, en tant que langue berbère, a également acquis un statut officiel en 2016 et est enseigné dans certaines régions et écoles. Cependant, le français continue de jouer un rôle important dans la sphère éducative et culturelle du pays.

Il est important de souligner que la situation linguistique en Algérie est dynamique et évolue avec le temps. Les débats sur l'usage des différentes langues et leur place dans la société algérienne sont régulièrement discutés, et des efforts sont déployés pour promouvoir la diversité linguistique et la valorisation de toutes les langues présentes en Algérie.

En effet, l'université de Mohamed Sedik Ben Yahia à Jijel, et plus précisément le département de la langue française, se spécialise dans cette pour les étudiants, s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans une autre langue maternelle, surtout en Français langue étrangère, n'est pas une tâche facile. Cette langue comporte beaucoup de normes complexes aussi les étudiants ne sont plus uniquement face un seul système de règle, mais a plusieurs normes et expressions grammaticales.

Donc, l'apprentissage d'une langue étrangère consiste obligatoirement au recours à la traduction mentale par l'apprenant. Dans ce sens, il y'a des théories ce trouvent que ce recours est une stratégie d'appui tandis que il y'a des théories qui trouvent que ce recours c'est un handicap

Donc, comme nous venons de le souligner dans notre présentation de sujet de recherche, notre objectif serait de mettre la lumière sur le recours des étudiants à leurs langue (s) maternelle (s) dans leur production langagière en FLE est vérifier son utilité/inutilité.

Ainsi, notre sujet de recherche sera articulé selon trois chapitres. Un premier chapitre méthodologique, dans lequel nous allons présenter la méthodologie de recherche et les outils d'analyses que nous allons déployer dans notre travail de recherche.

Le second chapitre sera axé sur une présentation du cadre théorique et conceptuel de notre travail de recherche. Un deuxième chapitre dans lequel nous allons présenter le cadre théorique et conceptuel de notre travail de recherche nous allons ainsi, évoquer la situation des français nous allons procéder a la présentation de la situation de la langue française et son apprentissage et acquisition chez les étudiants de l'université en Algérie. Ensuit expliquer

Introduction générale

les concepts clés sous-tendent à notre recherche : la traduction, la production langagière etc. FLE, la linguistique la sociolinguistique, apprentissage.

Pour collecter les données qui nous permettrons d'effectuer. Donc nous allons préparer une série d'un troisième et dernier chapitre dans le quel nous allons relater les principales analyses, description et interprétation que nous avons développées. Nous procéderons à l'analyse des données recueillies et des observables obtenues au moyen des enquêtes réalisé d'après les étudiants et l'évaluation des copies. Enfin, nous pouvons vérifier les hypothèses émises initialement et nous proposerons quelques. Comme nous l'avons expliqué dans la description de notre corpus de recherche, il s'agira dans la suite de ce travail de recherche d'analyser un corpus, il est l'analyse des feuilles d'examens.

Partie

Méthodologique

Chapitre I

Méthodologie de la

recherche et outils d'analyse

1. Introduction:

Ce chapitre introductif a pour objet de présenter le cadre méthodologique de notre travail de recherche. Et les outils d'analyse que nous allons déployer dans l'analyse de notre corpus de recherche. Nous allons ainsi présenter notre intitulé de recherche, exposer notre problématique et hypothèses, décrire notre corpus et relater la méthodologie que nous allons adopter dans notre analyse des données collectées.

2. Présentation du sujet de recherche:

L'intitulé de notre mémoire de recherche : « *Approches linguistique et sociolinguistique de la traduction comme opération médiatrice dans la production langagière en FLE : une stratégie d'appui ou handicap ?* ». S'affilie à deux disciplines en plus ou moins connexes la linguistique et de la sociolinguistique. Le titre ainsi formulé promet d'analyser l'une des pratiques langagières les plus usitées par les locuteurs d'un L1 dans leurs productions langagières en L2. Il s'agira ainsi de mettre la lumière sur l'utilité/ inutilité du recours des étudiants constituant notre corpus de recherche à savoir la traduction. A cette opération afin de pouvoir s'exprimer dans la langue cible, en l'occurrence la langue française.

Comme nous venons de souligner ci-dessus, notre travail de recherche s'inscrit en essence dans deux domaines : la linguistique se définit comme : « l'étude scientifique du langage humain une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques scientifiques s'oppose donc à prescriptive dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptive de l'étude : l'objet de cette science étant une activité humaine la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartial pour recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'il faut dire » Martinet (1967 : 6).

Alors que le second constitue « la sociolinguistique est l'une des sciences du langage William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline considère qu'il s'agit là tout simplement de linguistique (Labov, 1976 : 258) avec cette affirmation prend position contre les linguistes qui suivant la tradition saussurienne et les enseignements du cours de linguistique générale de F. de Saussure. Pour lui ces derniers : *s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social* (Labov, 1976 : 295)

La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant sien d'une société (BOYER H 1996) on peut considérer que l'émergence du territoire de recherche de cette discipline s'est produite d'abord, sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale.

Notre objectif de recherche mener un débat s'explique par une volonté d'expliquer scientifiquement le recours des étudiants à leur L1 dans la production langagière en FLE un recours que se fait entre autres par le biais de la traduction. Cette dernière est ainsi définie comme étant : «la traduction comme activité d'après le dictionnaire Robert traduire *c'est faire passer d'une langue dans une autre langue en visant à l'équivalence d'énoncé originale et l'énoncé obtenue.*

Pour G. Mounin, la traduction est un travail de lecture, d'interprétation et de réécriture la tâche du traducteur et de décoder le sens explicite et implicite du texte, de repérer les mots exacts qui reflètent la pensée et l'intention de l'auteur puis de reproduire ou reconstruire le texte le plus fidèlement possible avec un style simple et clair.

En effet, lors notre parcours d'étudiantes au département de la langue et de littératures française, nous avons remarqué que les étudiants l'hésitent pas à faire appel à leur L1 afin de pouvoir produire en français. Ce phénomène a suscité notre curiosité de comprendre les enjeux du recours à la traduction comme stratégie médiatrice dans la production langagière en FLE.

3. Problématique :

Comme nous venons de le souligner dans notre présentation de sujet de recherche, notre objectif serait de mettre la lumière sur le recours des étudiants à leur(s) langue(s) maternelle(s) dans leur production langagière en FLE et son utilité/ inutilité. En effet, pour pouvoir s'exprimer en L2 (langue cible), les locuteurs recourent souvent à leur L1 (la langue maternelle/ la langue la plus maîtrisée) (*[...] la traduction est généralement comprise comme un exercice de recherche d'équivalence entre des textes exprimés en deux langues différentes. Mais les langues n'étant pas des systèmes isomorphes, il n'est guère possible de tabler d'une langue à l'autre sur l'existence de la correspondance terme à terme. C'est –à-dire sur l'existence d'une identité sémantique malgré des formes différentes.*

On lit plus loin dans le même volume de Cuq (2003 : 239), que l'apprenant à une tendance naturelle à faire sa langue maternelle pour s'approprier une langue étrangère et que l'enseignant à donc tout intérêt à utiliser méthodologiquement cette tendance. De ce fait la

traduction à jouit d'une position importante au cours de l'histoire de méthodologie d'enseignement, allant d'une place privilégiée dans l'enseignement des langues anciennes et dans les méthodologies issues de cet enseignement (grammaire traduction) à un bannissement pur et simple).

Ce recours constitue à notre sens une stratégie qu'adoptent ces locuteurs afin de pallier leurs lacunes de la L02, un constat que nous avons même pu établir lors de notre parcours d'étudiantes au département de langue française. A ce niveau la traduction serait l'une des stratégies les plus usitées par les locuteurs dans leurs pratiques langagières, autrement dit, un support intermédiaire afin de pouvoir mobiliser les compétences de la L1 au service de la production en L2. Or, ce passage n'est nullement réalisé sans transgression des structures morphologiques, syntaxiques, sémantiques, etc. De la langue cible, surtout quant il s'agit de deux langues structurellement distinctes, en l'occurrence l'arabe standard/ dialectal et le français.

Notre problématique de recherche se concentre sur les questions fondamentales suivantes :

- Quelles sont les raisons qui poussent les étudiants de troisième année de licence en langue française à recourir à leur langue maternelle lors de la production écrite ?
- Quelles difficultés rencontrent les étudiants lorsqu'ils réalisent une production écrite ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients du recours à la traduction comme stratégie dans la production écrite ?
- Si le recours à la traduction est considéré comme une stratégie d'appui, quels sont ses avantages ?
- Si le recours à la traduction est considéré comme une stratégie d'handicap, quels sont ses inconvénients ?

Ces questions nous permettront d'approfondir notre compréhension des facteurs qui influencent le recours à la langue maternelle et à la traduction lors de la production écrite en français langue étrangère. Nous chercherons à identifier les motivations des étudiants, à

examiner les difficultés auxquelles ils sont confrontés et à évaluer les impacts positifs et négatifs de l'utilisation de la traduction comme stratégie d'appui.

4. Hypothèses :

Dans le but d'apporter des réponses à ces questions, nous avons formulé des hypothèses en tenant compte des caractéristiques de notre étude et de notre échantillon :

L'utilisation de la langue maternelle par les étudiants dans leurs productions en français langue étrangère (FLE) peut être une stratégie d'appui. Cela est dû au fait que la présence de la langue maternelle peut faciliter les interactions au sein de la communauté d'apprentissage.

L'utilisation de la langue maternelle par les étudiants dans leurs productions en FLE peut être une stratégie handicapante. Le fait qu'un étudiant en troisième année de licence rédige une production écrite dans une langue étrangère en pensant dans sa langue maternelle peut entraîner automatiquement des erreurs au niveau de la langue et avoir une influence négative sur l'apprentissage. Il existe des différences entre la structure grammaticale, le vocabulaire, l'orthographe, etc., de la langue cible et de la langue maternelle, ce qui peut poser des problèmes lors de l'apprentissage.

En résumé, nous avons émis ces hypothèses en considérant à la fois les avantages potentiels de l'utilisation de la langue maternelle comme support et les inconvénients liés aux erreurs et à l'influence négative sur l'apprentissage. Notre étude vise à examiner ces aspects afin de mieux comprendre le rôle de la traduction comme stratégie médiatrice dans la production en FLE.

5. Description de corpus et méthodologie d'analyse :

Dans ce premier chapitre de notre travail, nous allons procéder à la description du déroulement de notre enquête, suivie de l'analyse du corpus. Ensuite, nous interpréterons les résultats obtenus lors de l'analyse. Notre problématique porte sur le recours des étudiants à leur(s) langue(s) maternelle(s) dans leurs productions langagières en français langue étrangère (FLE). Ainsi, nous nous interrogeons sur la question suivante : est-ce une stratégie d'appui ou un handicap ?

Le choix de la méthode de recherche est d'une grande importance, car elle a des répercussions directes sur les résultats de la recherche. Notons que notre étude se situe à l'intersection de deux domaines, à savoir la linguistique contrastive et la didactique des langues étrangères. Nous avons opté pour une approche qualitative qui est à la fois analytique et descriptive, et qui vise à comprendre les problèmes posés.

Cette approche nous permettra d'expliquer le phénomène du recours des étudiants à leur(s) langue(s) maternelle(s) dans leurs productions langagières en FLE. Notre recherche sera menée à l'université de Mohamed Seddik Ben Yahia, dans la wilaya de Jijel. Nous travaillerons avec des étudiants de troisième année de licence, en choisissant aléatoirement cinq groupes parmi eux pour recueillir les données de notre corpus.

Dans le cadre de notre recherche, qui porte sur une double analyse linguistique et sociolinguistique de la traduction en tant qu'opération médiatrice dans la production langagière en FLE, nous avons constitué un corpus de recherche comprenant cinquante productions langagières d'étudiants de troisième année de licence en langue française. Ces productions sont sous la forme de feuilles d'examen réalisées par les étudiants lors d'un examen semestriel dans le module de traduction de cette année universitaire (2022/2023).

Nous avons choisi de travailler sur les productions réalisées pendant les examens, car les étudiants sont tenus de rédiger quelques lignes pour obtenir une note qui reflète leur niveau. Cela permet une observation plus précise de la compréhension des étudiants du point de langue abordé, et nous pensons que cela constitue un moyen très adéquat et pertinent pour l'analyse des erreurs, car elles reflètent mieux le niveau de l'étudiant et sa propre production

Dans cette première partie de notre travail nous allons décrire d'abord le déroulement de notre enquête, puis nous allons analyser le corpus. Nous allons ensuite interpréter les résultats obtenus durant l'analyse. Notre problématique concerne le recours des étudiants à leurs (s)langue(s) maternelle(s) dans leurs productions langagières en FLE. D'où l'interrogation suivante : est-ce que c'est une stratégie d'appui ou handicap ? Langagière. C'est pourquoi nous les avons préférées aux exercices ou à d'autres supports d'analyse.

D'un point de vue sociolinguistique, ces étudiants sont arabophones et proviennent tous d'un même milieu. Ils ont commencé l'apprentissage de la langue française dès la troisième année primaire, de l'arabe dès la première année primaire, et de l'anglais dès la première année de

secondaire. Cela signifie qu'ils constituent un public multilingue homogène, maîtrisant trois langues (arabe standard, français et anglais).

En outre, leur système linguistique, plus ou moins développé, devrait constituer un corpus considérablement riche à analyser et facile à explorer. Afin de détecter les difficultés rencontrées par nos sujets dans leurs productions langagières en français

6. Plan du travail :

Afin de mener notre étude de manière approfondie, nous avons structuré notre travail de recherche en trois chapitres principaux, chacun visant à nous conduire vers une meilleure compréhension du thème abordé.

Le premier chapitre sera consacré à la méthodologie de la recherche et aux outils d'analyse que nous déploierons dans notre travail. Nous commencerons par présenter le sujet de recherche, formuler la problématique et énoncer les hypothèses de notre étude. Ensuite, nous décrirons le corpus de notre recherche et exposerons la méthodologie d'analyse que nous suivrons pour cette étude.

Le deuxième chapitre se concentrera sur le cadre théorique et conceptuel de notre travail de recherche. Nous aborderons la situation de la langue française et son apprentissage chez les étudiants de l'université en Algérie. Nous expliquerons les concepts clés qui sous-tendent notre recherche tels que la traduction, la production langagière, le français langue étrangère (FLE), la linguistique et la sociolinguistique. Nous examinerons également les solutions envisageables pour remédier à ce problème.

Le troisième et le dernier chapitre présentera les principales analyses, descriptions et interprétations que nous avons développées. Nous procéderons à l'analyse des données recueillies à partir des enquêtes réalisées auprès des étudiants et de l'évaluation des copies d'examens. Nous vérifierons ainsi les hypothèses émises initialement et formulerons quelques conclusions. Comme indiqué dans la description de notre corpus de recherche, nous analyserons les feuilles d'examen.

En résumé, le troisième chapitre de notre mémoire vise à présenter et expliquer la méthodologie de recherche empirique que nous avons suivie par rapport à notre problématique, ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

Chapitre II
Cadrage conceptuel et
définitionnel.

II chapitre02 : Cadrage conceptuel et définitionnel

Introduction partielle :

Les concepts théoriques permettent la lecture du travail de recherche. Dans ce chapitre, nous présentons le champ conceptuel relatif à notre étude, nous abordons, dans un premier, temps les Algériens et leurs langues, les notions de : l'arabe dialectale, le français tamazight, anglais, ...Etc.

Dans un second temps, nous allons définir aussi la linguistique et les différents concepts qui sont liées à cette dernière (la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la lexicologie et la phonologie). Nous allons définir également. D'autres concepts relatif aux domaines des sciences du langage et à notre travail de recherche comme la sociolinguistique, le bilinguisme, le plurilinguisme, les marques transcodiques.

Nous terminons notre cadre conceptuel par la description de la notion de la traduction.

1. Les Algériens et leurs langues :

La richesse et la diversité de la situation sociolinguistique en Algérie se manifeste à travers la présence de deux langues nationales, l'arabe et le tamazight, et deux langues étrangères, le français et l'anglais. En effet. Dans ce qui suit, nous allons examiner la situation linguistique en Algérie, où les locuteurs algériens font souvent usage de deux ou plusieurs langues pour s'exprimer, étant donné la diversité linguistique présente. Nous allons déterminer le statut de chaque langue en Algérie, ainsi que les phénomènes qui résultent de leurs contacts. Comme l'affirmer S.Abdelhamide « le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagée comme un phénomène de plurilinguisme (2002). En Algérie, plusieurs langues sont parlées en raison de son histoire coloniale et de sa diversité ethnolinguistique. La langue officielle est l'arabe standard moderne, héritage de la période coloniale où le pays était sous l'influence de la France. L'arabe algérien dialectal, qui est une variante de l'arabe, est également largement utilisé dans la communication quotidienne.

Le berbère, une langue ancienne autochtone, est également parlé par une partie de la population, principalement dans les régions berbérophones du pays. Il existe plusieurs

variantes berbères, telles que le kabyle, le chaoui, le mozabite, le tamazight, qui ont reçu une certaine reconnaissance institutionnelle ces dernières années.

En raison de l'influence coloniale française, le français joue également un rôle important en Algérie. Il est souvent utilisé dans les domaines de l'éducation, de l'administration, des affaires et des médias. Le français a longtemps été considéré comme la deuxième langue en Algérie et est encore largement utilisé par une partie de la population, en particulier dans les zones urbaines.

En raison de cette diversité linguistique, il est courant que les locuteurs algériens fassent recours à deux ou plusieurs langues dans leur communication quotidienne. Ce phénomène est connu sous le nom de code-switching ou de mélange de codes. Les locuteurs peuvent passer d'une langue à une autre, selon le contexte, l'interlocuteur ou le sujet de conversation.

Le code-switching en Algérie peut se produire entre l'arabe standard, l'arabe dialectal, le berbère et le français. Par exemple, un locuteur peut commencer une phrase en arabe dialectal, puis incorporer des mots ou des expressions en français ou en berbère. Cette pratique est souvent utilisée pour exprimer des nuances, pour marquer son identité culturelle ou pour s'adapter à un auditoire multilingue.

Finalement, la situation linguistique en Algérie est marquée par la coexistence de plusieurs langues, notamment l'arabe standard, l'arabe dialectal, le berbère et le français. Les locuteurs algériens font souvent usage de deux ou plusieurs langues dans leur communication quotidienne, en utilisant le code-switching. Cette diversité linguistique reflète l'histoire, la culture et l'identité complexe de l'Algérie.

1.1. L'arabe :

La langue arabe se présente sous deux formes principales l'arabe classique qui est considéré comme une variété haute, prestigieuse réservée pour l'usage officiel, et l'arabe dialectal qui est considéré comme une variété basse, mais pratiqué par la majorité des algériens.

1.2.L'arabe classique / standard :

La langue arabe classique est considérée comme une variété haute de fait qu'elle est la langue de la religion (l'islam), de la langue du coran comme l'affirme K.TATAB IBRAHIMI « *(c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles)* ». (1955 : 05) C'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, En Algérie, la langue arabe classique est considérée comme une variété haute ou prestigieuse en raison de son statut en tant que langue de la religion, de l'islam, ainsi que de la langue du Coran. En tant que telle, elle revêt une importance particulière dans les domaines de l'instruction et de l'enseignement religieux.

La langue arabe classique est utilisée dans les études religieuses et coraniques, où elle est enseignée pour permettre aux étudiants de comprendre et de réciter le Coran. Elle est également utilisée dans les mosquées lors des prêches et des sermons religieux.

Ce statut élevé de la langue arabe classique est lié à la perception qu'elle est la variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles. Cette idée repose sur une croyance religieuse selon laquelle le Coran a été révélé en arabe et qu'il est donc essentiel de préserver et d'utiliser cette langue dans son intégrité.

Cependant, il est important de noter que la langue arabe classique n'est pas couramment utilisée dans la communication quotidienne en Algérie. Les locuteurs préfèrent généralement utiliser l'arabe algérien dialectal, qui est plus accessible et adapté à la communication informelle.

Néanmoins, la langue arabe classique conserve son importance en tant que langue de la religion et de l'enseignement religieux en Algérie. Elle est enseignée dans les écoles religieuses, les institutions d'enseignement supérieur et les centres d'études islamiques, permettant aux étudiants d'approfondir leur connaissance de l'islam et du patrimoine religieux.

En résumé, la langue arabe classique joue un rôle significatif en tant que variété haute en Algérie, en raison de son statut de langue de la religion et de la langue du Coran. Elle est utilisée dans l'instruction et l'enseignement religieux, bien qu'elle ne soit pas largement utilisée dans la communication quotidienne.

L'arabe est considéré comme étant une langue officielle en Algérie, à côté du Tamazight. Il est principalement pratiqué dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'Etat, en plus de sa fonction religieuse.

La population algérienne ne pratique pas cette langue pour les besoins de la communication quotidienne ou dans les conversations fréquentes de la vie de tous les jours, puisque elle est juste une langue qui est apprise dans les écoles. A ce propos G.GRADGUILAUME affirme que : « (...) » *sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue nationale, il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle* (1989 : 80). Donc cette langue est utilisée par les algériens que dans des situations formelles (école, administration, tribunal...) et elle n'a aucune existence dans le cadre informelle (conversation entre amis, en famille, dans la rue...).

Par ailleurs, « *cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale, aussi « son espace d'utilisation s'élargit sans cesse et s'ouvre sur de multiples domaines tels l'informatique, l'enseignement des matières scientifique, univers autrefois réservé exclusivement à la langue française.* (1989 : 75). Après l'indépendance, l'Etat algérien a considéré l'arabe standard comme la seule langue officielle, l'objectif de cette démarche est d'unifier tout le peuple algérien autour de cette langue l'ouverture du monde arabo-musulman sur le monde occidentale et l'échange scientifique et culturel entre les deux communautés ont encouragé l'amorce et l'apparition d'une nouvelle variété linguistique dite standard ou moderne utilisée dans les médias, les administrations, l'éducation et l'environnement La langue arabe représente toutefois un moyen de communication très efficace pour la population arabe. Cette langue connaît de multiples dénominations. Elle est tantôt désignée d'arabe classique, arabe littéraire, arabe standard ou même littéral.

On sait, selon la tradition algérienne, que l'arabe standard est une langue *haute formelle et prestigieuse* qui jouit du statut de langue officielle et nationale de la république algérienne par rapport à d'autres systèmes linguistiques mais qui connaissent un niveau dévalorisé, inférieur par les politiques linguistiques mais qui sont réservés à une majorité. C'est le cas de l'arabe algérien dit arabe dialectal (2017 :85-105)

Evoquant l'arabe littéraire, G.GRANGUILLAUME qualifie cette langue comme étant un idione qui demeure : *personne dans « Sans référence culturelle propre cette langue est aussi sans. Elle n'est pas la langue parlée de la réalité de la vie langue maternelle » (1983:11)* De son côté, T.ZABOOT jouteque « *cette langue étant perçu et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte la communauté ciment de l'unité nationale. » (1989 : 80)*

Sur le plan médiatique, cette langue a été utilisée dans les chaînes télévisées étatiques dans les années postindépendance. Dans le même ordre d'idées, CHACHOU précise que : « *les média audio-visuels étatiques étaient considérés, particulièrement dans les années postindépendances, comme des appareils idéologiques d'état (A.I.E) dont le rôle était de diffuser les nouvelles politiques linguistiques du monde arabe » (2011 :162)* nous pouvons signaler que cette langue est généralement employée des les programmes médiatiques officiels comme les bulletins d'information, la météo, les émissions culturelles, religieuses, économiques, sportives ou politiques

1.1.4L'arabe dialectal :

L'arabe dialectal est la langue la plus parlée en Algérie, il est considéré comme la première langue de communication et de compréhension entre les locuteurs algériens, bien qu'elle ne possède pas un système d'écriture approprié, mais elle est dévalorisée par le pouvoir (2006 : 393-414). A ce propos, Rachide Chibane affirme que : « *malgré l'importance numérique de ces locuteurs, est sont utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation » (2009 : 20)*. Il est consacré pour les communications informelles familiales ou quotidiennes. De ce fait KH-TALEB.IBRAHIM confirme que : « *c'est la langue de communauté de base à travers elle que ce construit l'imaginaire de l'individu* ». (28) l'arabe dialectal vit et évolue au sien de la population algérienne, bien qu'elle ne jouit d'aucun statut officiellement reconnu, elle est utilisée dans les situations de communication informelles, intimes, en famille. L'arabe dialectal se caractérise par plusieurs particularités lexicales, phonétiques et syntaxiques qui confirment l'intercompréhension entre différentes variétés linguistiques.

1.1.4 Le tamazight :

Le tamazight ou le berbère est considéré comme la langue maternelle d'une minorité de la population algérienne, cette minorité représente plus d'un quart des locuteurs algériens. Comme le déclare S.CHAKER :

«sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones doivent représenter un pourcentage minimum de 30% de la population algérienne » (1991 : 08)

Le mot berbère a connu plusieurs transformations à travers le temps pour arriver au terme «amazigh» qui signifie l'homme libre. Il est employé pour la première fois par les romains pour désigner la population de l'Afrique du nord. Cette langue n'avait pas occupé le statut de la langue officielle en Algérie. De ce fait à, partir de 2002, l'Etat algérien a nommé le tamazight comme une langue nationale enseignée dans les écoles et universités, et en 2016 suite à la révision de la constitution algérienne, le parlement algérien a déclaré le tamazight comme langue nationale et officielle ce qui évoque « une avancée importante dans la mesure où elle donne une base juridique qui ouvre l'espace des possibilités de son développement » comme l'a indiqué à L'APS OUSSALEM enseignant à l'université mouloud Mammari de Tizi-Ouzou.

Le tamazight se caractérise par une variété de dialectes, les plus pratiqués sont :

- **Le kabyle** : parlé dans le nord de l'Algérie, précisément dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Sétif
- **Le chaoui** : il est parlé dans l'est algérien, dans les Aurès et les régions avoisinantes.
- **Le mozabite** : l'une des variantes pratiquée dans le Sahara algérien (le Mزاب), par les mozabites
- **Le targui** : parlé dans le Hoggar par les touaregs nommés également les hommes bleus.

1.1.4 Le français :

La langue française est considérée comme la première langue étrangère en Algérie, pratiquée par les locuteurs algériens, elle est l'héritage de 132 ans de colonisation française, durant cette période coloniale en Algérie, la langue française a acquis une importance significative et est considérée comme la première langue en Algérie. Pendant cette période, la France a exercé une influence linguistique et culturelle importante, laissant un héritage profondément enraciné dans la société algérienne.

La colonisation française a été caractérisée par des politiques d'assimilation et de francisation visant à imposer la langue et la culture françaises aux populations locales. L'éducation, l'administration, le système judiciaire et les domaines économiques étaient largement dominés par la langue française.

En conséquence, la langue française est devenue la langue de l'élite éducative et professionnelle en Algérie. Elle a joué un rôle prédominant dans les institutions coloniales et a été privilégiée par les autorités françaises.

Les autorités françaises ont accordé à cette langue le statut de langue officielle dans toutes les situations et les administrations algériennes, comme le souligne Grand Guillaume: *« la langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, et de la gestion du pays dans la perspective d'une Algérie française »* (2017 : 14). La langue française joue un rôle important dans la société algérienne, il est pratiqué par la majorité de la population algérienne vu son apprentissage qui commence à partir de la troisième année primaire comme l'explique P. GORGEAIS : *« Après une période d'arabisation massive de l'enseignement et l'affirmation de l'unicité linguistique nationale, les autorités algériennes favorisent de nouveau l'enseignement de la langue française dès le niveau primaire. »*(2017 : 18). Il cohabite même avec les langues maternelles que ce soit la dardja ou bien la langue tamazight. En effet la langue française est devenu un véritable instrument de communication et d'apprentissage dans tous les domaines (éducatif, administratif, économique, politique). Cette propagation du français est due aussi aux nouvelles technologies qui sont devenues indispensables dans notre vie.

1.1.5 L'anglais :

Intégré dans l'enseignement scolaire, il est souvent considéré comme une deuxième langue étrangère en Algérie, il est enseigné dès la première année du cycle moyen, sa position est encore faible sur le marché linguistique algérien, il est sans doute une langue internationale et une des langues les plus parlées au monde. Dans ce contexte QUEFFLEC affirme : *« En 1993 l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère à titre optionnel et en concurrence avec le français »* (1993 : 36)

2. Les domaines de recherche et concepts clés :

2.1. La linguistique :

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain, selon Martinet (1967 : 6) une étude dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques scientifiques. S'oppose donc à prescriptive dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude : l'objet de cette science étant une activité humaine la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartial pour recommander un certain comportement.

La linguistique est la discipline qui s'occupe de l'étude scientifique du langage humain. Elle étudie la structure des langues naturelles en essayant d'en identifier les propriétés générales et constitutives.

2.2.1. La morphologie :

En linguistique, le terme morphologie vient du mot grec morphé (forme) +logos (étude) dénomme traditionnellement la branche de la grammaire qui étudie les formes des mots, par opposition à la syntaxe, qui s'occupe de la fonction des mots. En d'autres termes la morphologie étudie les paradigmes des mots et l'organisation des catégories grammaticales. La morphologie n'a pas la même importance pour toutes les langues. Elle est surtout pour les langues dites synthétiques, qu'elle soit flexionnelle. De point de vue des stades d'une langue qu'elle étudie, on distingue la morphologie descriptive (synchronique), qui décrit la structure morphologique de la langue à un moment donné de son développement, et la morphologie historique (diachronique) qui étudie l'évolution de la structure morphologique de la langue et ses perspectives de développement. (Fraudi, Bernard : 2003)

2.2.2. La morphologie en linguistique moderne :

Selon DUBOIS (1994 : 331). C'est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est -à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des mots (règles de formation des mots, préfixation et suffixation)

2.2.3. La syntaxe :

Beaucoup d'ouvrages parlent de la syntaxe. Cette dernière prend des notions différentes d'une œuvre à l'autre. Alors nous allons présenter quelques définitions concernant le mot syntaxe.

Dans son ouvrage les concepts de base en science de langage Mahrazi Mohand x la syntaxe comme suit : « la syntaxe et la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les morphèmes libres (les mots) se combinent pour former des syntagmes (nominaux ou verbaux) » (2011 :91).

En d'autre terme, la syntaxe fait partie de la linguistique, cette branche étudie les relations des mots entre eux pour former des syntagmes nominaux ou verbaux.

Selon le Grand Robert de la langue française « 1572, Ramus : La syntaxe, c'est la seconde partie de la grammaire, qui enseigne le bâtiment des mots entre eux par leurs propriétés »

Autrement dit, la syntaxe est essentielle dans la grammaire, permettant de construire les éléments de la langue selon leurs règles.

Pour confirmer l'idée, le dictionnaire électronique Wiktionnaire donna la notion de mot syntaxe comme suit : « Partie de la grammaire qui traite de l'arrangement mots, de la constriction des propositions et des rapports logiques des phrases entre elles ».

Selon le Dictionnaire Encyclopédique Larousse, la syntaxe est : l' « ensemble de règles qui régissent un moyen d'expression donné (musique, cinéma ; ets) la syntaxe dramatique ». Ce dictionnaire nous signale que la syntaxe est toutes les règles qui ont l'action de régir un instrument d'expression précise .Ces règles donc se changent d'une langue à l'autre. Concernant le mot syntaxe, le dictionnaire électrique donna une autre définition liée au sens précédent, selon : « les règles de construction d'une langue » Comme la plupart des mots, le mot syntaxe vient de mot grec "suntaxis. Le préfixe sun signifie (ensemble, avec) suppose l'idée d'interdépendance, les radicaux taxis qui appartenance en français aux mots : tactique, tacticien, taxonomie) désignent le mot "ordre "en français (RADHOUANE. N, op .cit : 9 :10)

2.2.4. La sémantique :

La sémantique est l'étude linguistique du sens des mots. Elle désigne également « l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés » (Lerat C : 1983). Cette branche s'attache à l'étude scientifique du sens ou la signification des unités lexicales, que ce soit simples ou complexe, ainsi elle s'occupe à distinguer les différents sens que peut avoir un mot par rapport à un autre. Autrement dit, elle « traite du signifié, face interne, non

perceptible du signe, l'image mentale, le signifié suppose qu'il y ait référence à quelque chose : objet, action, ou notion ». (Baylon C, Fabre, 1978 :10, cité par Ayad Abderhmane : 2017 :7).

En particulier, la sémantique possède plusieurs objets d'étude :

- a- La signification des mots composés.
- b- Les rapports de sens entre les mots (relations d'homonymie, de synonymie, d'antonymie de polysémie, d'hyponymie, etc...).
- c- La distribution des actants au sein d'un énoncé.
- d- L'analyse critique du discours.
- e- La pragmatique, en tant qu'elle est considérée comme une branche de la sémantique.

En d'autres mots, elle s'attache à l'étude de la langue sur le plan de la signification : synonymie, changement de sens d'un mot, structure du vocabulaire. (Salim Laid : 2009 : 60)

Les antonymes sont définis comme des mots de la même nature grammaticale et de sens contraire, ils paraissent opposés aux synonymes comme le dit Mortureux : « *relation entre deux mots (antonyme) deux sens opposés* » (Morureux : 206). Ils se divisent en deux catégories : les antonymes que l'on appelle « lexicaux » comme intérieur → extérieur ; et les antonymes « morphologique » qui sont formés à partir des préfixes in, im, ir ; il, dé ; dés : espoir → désespoir

On distingue en particulier trois types d'antonymie :

- Les antonymes complémentaires : qui renvoient à des notions mutuellement exclusives, telle que mort/vivant ou homme / femme.
- Les antonymes gardables : il peut s'intercaler d'autres termes et où la négation de l'un, n'entraîne pas forcément la négation de l'autre, grand/petit, chaud /froid.
- Les antonymes réciproques : qui exprime la même chose mais selon un point de vue particulier, vendre /acheter, donner /recevoir.

2.2.5. La lexicologie :

La lexicologie est une science relativement récente, qui étudie les unités lexicales, les mots et les syntagmes figés d'une langue. Elle a pour l'objet scientifique du lexique. D'après MEL'CUK et al. (2002), « la lexicologie est une discipline théorique qui a pour objet l'étude

générale du lexique » (consulté le : 19/03/2017). En effet, nous pouvons distinguer la lexicologie au sens restreint et au sens plus large

Dans le sens restreint, la lexicologie est considérée comme une branche de la sémantique structurale : c'est _à-dire qu'elle a une relation avec la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. En revanche, dans le sens plus large, elle s'intéresse également à la forme des unités lexicales et même aux relations existantes entre le lexique et la syntaxe.

Cependant, le lexique est situé au croisement des autres parties de la linguistique, la phonologie et la morphologie pour la forme des mots, la sémantique pour leur signification.

La lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Elle ne s'attache pas seulement à l'unité de mot, elle s'efforce de décrire également l'organisation du lexique. Rappelons que le lexique peut être défini en tant qu'ensemble de mots et de locutions figées d'une langue.

Comme le lexique est l'objet d'étude de la lexicologie .M.F Mortureux le définit Selon Alain Polguère la lexicologie est définie comme « branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue, appelées, lexies' » (2001 :29.). La lexie est une unité lexicale de base de la lexicologie élément de base de la connaissance lexical.

2.2.6. La phonologie :

Selon Troubetzkoy. Le mot « phonologie » est venu de « phonologie » qui est un mot utilisé par les anglais et les américains dans le sens de l'étude de l'emploi des sons dans une langue déterminée. (Troubetzkoy, N.S. (1949). Principe de phonologie, Klincksieck, Paris).

La phonologie est une branche des sciences du langage qui étudie les systèmes sons des langues naturelle. Elle s'intéresse aux sons d'un point de vue fonctionnel, c'est _à-dire en tant qu'ils fonctionnent dans une langue, s'opposant et contrastant ainsi avec d'autre sons ; « *la phonologie ne considère des sons que ce qui remplit une fonction déterminé dans la langue* ». (Troubetzkoy.N.S. (1949) .Principe de phonologie, Klincksieck .Paris

Donc, la phonologie est propre à une langue donné, selon Troubetzkoy : « *la (phonologie est la science du matériel physique de la langue, des sons articulé du langage* ». (1994).

Les sons sont considérés en tant que faisant partie d'une structure. Elle étudie comment sont agencés es sons d'une langue pour former des énoncés. Ce système de sons produit des significations : « *la phonologie est considérée comme la science qui vise la description du*

« système phonologique qui consiste à isoler les unités distinctives abstraites (phonème et élément prosodique) »

À établir leur liste et celle de leurs traits pertinents et à étudier leur fonctionnement. (2003). Dictionnaire de didactique du français. CLE international. Paris).

Autrement dit. Elle s'appuie sur la description des éléments segmentaux (phonèmes) et les éléments suprasegmentaux (les éléments prosodiques) du point de vue de leur fonctionnement distinctif et de leur façon dont ils s'organisent dans la langue.

Dans ce sens, selon Durand : J et Eychenne, J : *« la phonologie segmentale s'intéresse à la réalisation et la distribution des sons distinctif (phonèmes), ces derniers créent des distinctions dans le lexique : ainsi, en opposant part ou car, on peut établir que /P/ /t/ et /K/ représentent trois phonèmes différents [...] La phonologie suprasegmentale s'intéresse quant à elle aux aspects tels que le rythme, l'accentuation et l'intonation »*. (2016). La ponctuation du français dans le monde, CLE international, Paris

2.2.7. La phonétique :

La phonétique est une branche de la linguistique. Elle s'intéresse à la production de sons de la parole chez l'être humain. Il s'agit de : *« La science qui décrit les sons du langage humain du point de vue de leurs aspects physique et psychologique, indépendamment de leurs fonctions significative ou de leur usage dans la communication. »*(J-M-Essono, 1998 :77).

La phonétique étudie la réalisation concrète de sons lors d'une communication. Elle a pour objet de décrire et de classer les sons en fonction de la manière dont ils sont produits.

3. La sociolinguistique :

La sociolinguistique est l'une des sciences du langage. William Labov, l'une des pères fondateurs de la discipline considère qu'il s'agit là tout simplement de linguistique (1976 : 258) avec cette affirmation il prend position contre les linguistes qui suivant la tradition saussurienne et les enseignements du cours de linguistique générale de F.de Saussure. Pour lui ces derniers : *s'obstinent à rendre compte des faits linguistique et refusent tout explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social* (Labov, 1976 : 295)

La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sien d'une société (BOYER H 1996). On peut affirmer que le domaine de recherche de cette discipline

a émergé en premier lieu grâce à une remise en question des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale.

3.1. Le Bilinguisme /Plurilinguisme :

Le bilinguisme est un phénomène sociolinguistique qui caractérise les locuteurs qui pratiquent deux langues ou plus (plurilinguisme ou multilinguisme). Ce concept sociolinguistique signifie l'utilisation par un individu ou un groupe social de deux ou plusieurs langues ou variétés de langues.

Le bilinguisme est défini, dans un sens restrictif, notamment dans le domaine d'apprentissage des langues. Dans ce cas l'individu qui possède naturellement deux langues maternelles est considéré bilingue par opposition au polyglotte qui apprend une ou plusieurs langues dans l'enseignement scolaire

Dans un sens plus large, on peut dire qu'est bilingue tout individu qui pratique deux différentes langues dans les situations de communication orales ou écrites de la vie quotidienne. Le bilinguisme est donc défini généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu.

Dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage on donne la définition suivant : « le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les lieux et les situations, deux langues différentes » (DUBOIS : 1994)

Cependant, il faut distinguer entre bilinguisme et bilingualité. Selon Hamers et Blanc, le bilinguisme :

« Est un phénomène globale qui implique simultanément et un état de bilingualité de l'individu et de la situation de communication au niveau collectif. Lorsqu'il y a communication bilingue sans bilinguisme des individus, il y a quand même contact des langues [...] le terme bilinguisme inclut de bilingualité qui réfère à l'état de l'individu mais s'applique également à un état d'une communauté dans laquelle deux langues sont en contact avec pour conséquence que deux codes peuvent être utilisés dans une même interaction qu'un nombre d'individu sont bilingue (bilinguisme sociale) (1983 : 31).

Ils ajoutent que le bilinguisme peut être considéré comme une diglossie si les deux langues en présence, sont utilisées d'une façon complémentaire, comme il peut être territorial. Le bilinguisme territorial est défini comme le « *statut de coexistence de deux ou*

plusieurs langues reconnu à l'intérieur d'une aire géographique ou de coexistence de deux ou plusieurs aires unilingues dans une même structure politique ». (Idem, 445)

Le bilinguisme peut donc concerner :

Un individu qui, pour des raisons personnelles, est conduit à utiliser plus d'une langue dans ses relations sociales.

Un groupe d'individus (famille, communauté, peuple) qui pour des raisons sociales, politiques ou historiques, sont amenés à communiquer avec l'extérieur et utiliser une langue différente de celle parlée à l'intérieur du groupe.

Il existe deux types :

Bilinguisme individuelle et bilinguisme social :

3.2. Le bilinguisme est ses types :

Le bilinguisme social met l'accent sur les forces linguistiques qui existent dans une communauté ou dans un groupe ethnique. Dans le bilinguisme social, beaucoup de différences sociales dans les sociétés complexes sont liées à la langue le bilinguisme individuel est le produit d'un processus social et historique.

Sous la dimension de la compétence linguistique de deux langues, il faut distinguer le bilinguisme équilibré du bilinguisme dominant on entend par le bilinguisme équilibré une compétence dans les deux langues dans le bilinguisme dominant, la compétence dans la langue maternelle est supérieure à celle dans l'autre langue.

Selon HAMERS : *«le bilinguisme composé est celui qui possède deux étiquettes linguistiques pour une seule représentation le bilingue cognitive, alors que chez le bilingue coordonné des équivalents de traduction correspondent à des unités cognitives légèrement différentes »* un enfant serait un bilingue composé s'il a appris les deux langues très jeune et dans le même contexte différent de celui de l'apprentissage de la première langue Sont afférents

Il s'agit d'une expérience bilingue où l'enfant n'a pas atteint l'âge de maturité, cette expérience bilingue se manifeste au même moment que le développement général de l'enfant, ce bilingue peut se subdiviser en deux catégories :

La langue seconde est acquise chez l'enfant en bas âge, mais après la langue maternelle (on notera L1 pour la langue maternelle, et L2 pour la langue seconde)

On peut parler de bilinguisme additif si les deux langues sont suffisamment valorisées dans ce cas, l'enfant est capable de développer une plus grande flexibilité cognitive par

rapport à l'enfant monolingue qui n'a pas cette expérience. Au contraire, lorsque la langue maternelle est dévalorisée dans le milieu socioculturel de l'enfant, le développement cognitif de ce dernier risque d'être ralenti, le bilinguisme dans ce sens est de type soustractif (mémoire du master université de Abdelhamid Bne Badais (2015 /2016)

Selon HAMERS, on peut distinguer *le bilingue biculturel* qui s'identifie simultanément à deux cultures, du *bilingue mono culturel* qui est bilingue tout en gardant sa culture seulement (L1) un individu bilingue qui renonce à l'identité culturelle de son groupe pour adopter celle du groupe L2 est considéré comme *un bilingue acculturé* à ((2014 :2/3)

4. Langue maternelle /étrangère /seconde :

4.1.La langue maternelle

La langue maternelle, dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère), est la première langue acquise par en apprend d'une langue étrangère, la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfance à la maison même avant qu'il apprenne à parler il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école par ailleurs, la langue maternelle est celle qui est parlée par les natifs du pays où la personne habite. La langue maternelle est surtout celle que l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît, il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiate sans intervention pédagogique et sans une réflexion linguistique consciente il y a certains cas où l'enfant apprend deux langues en même temps, c'est -à-dire, deux langues lui sont parlées aussi souvent, afin qu'il les apprenne, les comprend et les utilise à la même fréquence il adopte alors deux langues maternelles l'enfant apprend la langue de ses parents ou encore dans les régions et les pays ayant plus d'une langue officielle.

En générale, la langue maternelle est acquise en famille à la maison, maîtriser sa langue maternelle est essentielle pour l'apprentissage ultérieur dans la mesure où elle constitue la base du raisonnement. Par ailleurs une détresse incomplète de la langue maternelle rend l'apprentissage d'autres langues plus difficile. (2012 : 34)

« D'après les théories de Noam Chomsky et d'autres linguistes, la langue maternelle peut s'apprendre jusqu'à l'âge de douze ans après cette étape, les dextérités linguistique du parlant sont différentes et toute langue apprise est considérée une deuxième langue (1) » (1997 : 177).

4.2. La langue étrangère :

Elle désigne toute langue dont se servent les humains pour communiquer et qui n'est pas leur langue maternelle, c'est ce que confirme J. Charle RAFONI « *n'étant pas la première dans l'ordre des appropriations, elle n'est généralement pas la langue de première socialisation* ». Le concept de langue étrangère s'oppose à celui de langue maternelle, son apprentissage se fait généralement dans le milieu éducatif, où l'enseignement scolaire est basé sur un apprentissage guidé.

La langue étrangère n'est pas utilisée couramment par les locuteurs, elle ne couvre pas toujours le champ des situations de communication : de ce fait, on peut dire qu'elle ne relève pas de patrimoine linguistique du pays. Pour notre cas, le français est une langue étrangère, c'est la langue du colonisateur.

La notion de « langue étrangère » demeure une application paradoxale, même si elle est maîtrisée parfaitement par les locuteurs.

4.3. La langue seconde :

La langue seconde est appelée la langue étrangère ou la langue cible, elle désigne toute langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne. Pendant longtemps, on ne faisait aucune distinction entre langue seconde et langue étrangère. Depuis les années 60, dans le contexte du bilinguisme officiel, on a eu tendance à réserver le terme langue seconde à une langue qui possède une ou plusieurs fonctions dans le milieu à titre de langue véhiculaire, langue de culture, langue scolaire ou deuxième langue officielle.

Le français langue seconde (FLS) est un concept susceptible de connaître plusieurs définitions. Il est apparu pour décrire l'ensemble des situations d'appropriation du français.

Dans leur Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca distinguent deux types de définitions du FLS :

Le premier type est directement issu de la sociolinguistique Anglo-saxonne. Pierre Martinez, qui le défend, le résume parfaitement : « *Il est clair qu'on gagne beaucoup à appeler seconde tout système acquis chronologiquement après la langue première* ». (2002 : 94-97).

Le second type est plus strict. En science du langage en France, « le français langue seconde est une langue de nature étrangère qui se distingue des autres langues étrangères

par ses valeurs statutaire, en raison de la situation sociolinguistique, comme par exemple le français en Afrique dite francophone ». (Idem)

Nous nous referons dans notre étude à une autre citation, celle de MOUNIN.G qui stipule que « *la langue cible est la langue à apprendre ou en cour d'apprentissage par opposition à toutes les langues antérieurement apprises par la population à enseigner. En ce sens, on dit : langue seconde* ». (2004 : 89)

De ce fait, nous pouvons donc dire que la langue seconde de nos étudiants est le français.

5. La traduction mentale :

Traduire consiste à transmettre un message produit dans une langue de départ vers une langue d'arrivée en prenant en compte la fidélité au sens visé par l'auteur (L'admiral, 1994). Dans ce contexte, le traducteur accomplit un acte de communication transculturelle grâce à ses connaissances linguistiques et extralinguistiques dans les deux langues. Pour le dictionnaire Petit Larousse, traduire a pour but de « *faire passer un texte d'une langue dans une autre* ». *Quant au Dictionnaire Historique de la langue Française (éd.Robert, 2012) il indique le verbe Traduire « est emprunté en 1520 pour le sens à l'italien traduire ou directement au latin traducere »*

Selon Kern (1994 : 12) la traduction est considérée comme l'expression d'un message dans une autre langue que celle dans laquelle le texte d'origine a été formulé. D'après Oseki-Dépré (1999 : 12), le terme traduction apparaît pour la première fois imprimée. Dans le domaine de la didactique des langues le Dictionnaire de Didactique du Français précise : « *La traduction est une activité sémiotique complexe liée aux comportements de compréhension et d'expression par les processus de déverbalisation puis de reverbération. [...] La traduction est généralement comprise comme un exercice de recherche d'équivalences entre des textes exprimés en deux langues différentes. Mais les langues n'étant pas des systèmes isomorphes, il n'est guère possible de tabler d'une langue à l'autre sur l'existence d'une identité sémantique malgré des formes différentes* »(Cup, 2023 : 239).

La place de la traduction dans les cours de langue :

En étudiant la place de la traduction dans les cours de langue, nous avons constaté qu'elle a connue plusieurs développements. Au cours de plusieurs siècles, la traduction a occupé une place importante dans l'enseignement /apprentissage des langues étrangères. Celui-ci était dominé par l'approche traditionnelle qui est basé sur l'articulation entre la grammaire et la traduction pour faciliter l'accès à la langue cible. Dans ce contexte la traduction était utilisé pour faciliter la compréhension de la grammaire et des textes essentiellement littéraires. A partir du 20^{ème}, on assiste à l'émergence des approches didactiques qui rejettent la traduction en faveur d'autres activités visant à développer les aspects communicatifs. C'est le cas des méthodologies naturelle, directe, audio-orale, audio-visuelle qui ont pour objectifs principale de préparer l'apprenant à communiquer aussi bien à l'orale qu'à l'écrit grâce à des activités communicatives comme le jeu de rôle, la simulation. Dans ce contexte, les approches didactiques mentionnées ci-dessus prônent le rejet de la langue maternelle pour une utilisation efficaces et intensive de la langue visée. Ainsi la traduction est considérée comme un élément négatif, voire un blocage qu'il faut éviter en classe de la langue. « *La référence à la LI est donc le plus souvent considérée comme essentiellement négative, comme un mal vers lequel on est irrésistiblement attiré (...) qu'il convient de combattre fermement si l'on veut progresser* » (Castelloti, 2001 :34). Cette vision a bien dominé le discours des enseignants qui ont prit l'habitude de rejeter toute sorte de traduction en classe de langue.

Dans les années 1990, plusieurs chercheurs se sont intéressés au rôle de la traduction dans un cours de langue. Besse (1991) considère la traduction comme « *support de l'enseignement de la grammaire* ». La version permet de développer la compréhension des documents écrits en langue étrangère tandis que le thème est utile pour améliorer l'expression écrite chez les apprenants. Quant à Véronique Castellotti (2001), elle distingue trois fonctions majeures de la langue maternelle lorsque celle-ci est utilisée par l'enseignant : la gestion de la communication et de l'organisation pédagogique, le guidage de l'évaluation de l'accès au sens et l'explication métalinguistique. En fait, face à une langue étrangère, l'apprenant est amené à faire un usage silencieux de sa langue maternelle en vue de comprendre les nouveaux termes et structures syntaxiques qui lui sont proposées (Germain, 1993). Il s'agit de faire des rapprochements entre la langue maternelle et la langue étrangère en vue d'avoir accès au sens visé. « *la langue maternelle, loin d'être bannie est alors considérée comme un élément positif pour l'apprentissage de la langue étrangère : la connaissance que l'on possède de*

fonctionnement de sa propre langue peut faciliter l'apprentissage de la langue étrangère »
(Audin, 2004 :68-69)

Castellotti (2001) souligne certains critères non fonctionnels d'expliquer la présence de la langue maternelle en classe de langue : le degré de compétence des apprenants, la nature des activités menées dans la classe, le style pédagogique de l'enseignant et le contexte de l'apprentissage. De leur côté, les auteurs *du Cadre Européen commun de Références pour les langues* (CECRL, 2001) considèrent la traduction comme une activité de médiation orale qui concerne les activités suivantes : interprétation simultanée (congrès, réunion, etc.) interprétation différée (discours d'accueil, visites guidées, etc.) et interprétation non-formelle (situation de communication avec des amis, des voisins, etc.). D'autre part la médiation, écrite porte sur la traduction précise (contrats, textes de loi, etc.) la traduction littéraire (romans, théâtre, ct) résumé de l'essentiel (articles de journaux, magazines, etc.) et reformulation (textes spécialisés pour non spécialistes). Dans un cours de langue, l'enseignant peut avoir recours à l'un de ces types de traduction ou d'interprétation selon les situations de communication en classe par exemple, il peut faire de l'interprétation simultanée lors de l'explication de certaines règles grammaticales en vue de faciliter la compréhension pour ses apprenants. A partir de cette présentation du rôle importante de la langue maternelle, nous avons réalisé une formation de FLE où l'enseignant a pu tirer profit de la langue maternelle en vue d'atteindre les objectifs visés.

6. Les marques transcodiques :

6.1.L'emprunt :

L'emprunt est l'un des résultats du contact entre les langues et les cultures, il représente un mot ou une expression empruntée à une autre langue par un locuteur ou une communauté, mais sans les traduire. Selon Jean Dubois :

« Il y a emprunt linguistique quand un parler « utilise et finit par intégrer une unité ou trait linguistique qui existait précédemment dans un parler « B » et que « A » ne possédait pas : l'unité ou les traits empruntés sont eux-mêmes appelés emprunts ». (1973 : 188)

L'emprunt est un procédé par lequel les locuteurs d'une langue adoptent intégralement ou partiellement une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique...) d'une autre langue, tout en empruntant généralement à la fois la forme et le sens.

La typologie de l'emprunt présente les catégories d'emprunt selon les composantes de la langue qui sont touchées : emprunt lexical, emprunt sémantique.

Le terme emprunt lexical désigne la manière dont une langue intègre une unité lexicale étrangère dans son lexique, afin de l'enrichir. Ce phénomène n'est pas récent : les langues ont toujours emprunté les unes aux autres des termes qu'elles se sont appropriés ou qu'elles ont finis par abandonner. En effet, ce procédé consiste, pour une langue à adopter dans son lexique un terme d'une autre langue.

Exemple : les mots comme, football et crossman (de l'anglais), fatwa, magasin de l'arabe) sont des emprunts ajoutés au lexique français.

L'emprunt sémantique est un emprunt de sens, il se réalise quand le sens d'un mot d'une langue est ajouté à un sens d'un mot d'une autre langue.

Exemple : en anglais to réalise/réaliser (effectuer « constater la réalité »)

6.2 Le calque :

« Le calque est une forme d'emprunt d'une langue à une autre, consistant à intégrer un mot (simple ou composé) ou une expression étrangère, mais en les traduisant littéralement. Marie-Louise Moreau affirme que : « le calque est une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact des langues. (1997 : 64)

Le calque sémantique consiste à emprunter un sens nouveau pour un signifiant préexistant.

Exemple : ready-to-wear/prêt-à-porter.

Le calque formel est un mot ou une expression empruntée à une autre langue par exemple gratte-ciel vient de sky-scaper, on peut l'appeler aussi calque morphologique ou littéral.

6.3. La traduction littérale :

La traduction littérale selon Vinay et Darbelnet : « désigne une traduction mot-à-mot aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique » (48)

C'est-à-dire, comme tous les procédés de traduction, ce procédé doit répondre à des conditions d'utilisation : « elle n'est pas style que la langue source » (VINAY ET DARBELNET : 50)

Cette technique de traduction n'est pas utile que très rarement, et si un traducteur réussit à traduire une phrase littéralement, il est difficile, de réussir avec un texte. Car les structures des phrases et le placement des catégories grammaticales dans une phrase se diffèrent d'une langue à une autre.

Par exemple, dans une phrase française, il est possible de placer l'adjectif avant ou après le nom avec lequel il se rapporte, par contre dans une phrase anglaise, l'adjectif doit être placé avant le nom avec lequel il se rapporte.

Exemples :

« -what time is it /Quelle heure est-il ?

-Facts-are stubborn. / Les faits sont têtus

-He had always dreamed of going to Ireland. / Il avait toujours rêvé d'aller en Irlande. »

(VINAY ET DARBELNET: 50)

6.4. La transposition :

La transposition : telle que définie par les linguistes Vinay et Darbelnet (stylistique comparée du français et de l'anglais, 1958), « la transposition consiste à changer la catégorie grammaticale d'un mot ou d'un groupe de mots sans changer le sens du message » (1985 : 50)

Ce procédé peut entraîner des modifications au niveau des registres de langue.

Elle peut concerner toutes les catégories grammaticales par exemple : verbe, adverbe, adjectifs, nom...etc.

Exemples :

« Nom-verbe : For sale / A vendre.

Syntagme adverbial: I said it as a joke / Pour plaisanter.

Peut-être souhaitez-vous améliorer *votre confort* / perhaps you would prefer to travel more *comfortably*

It will wash out/ cela partira au lavage. » (VINAY ET DARBELNET: 50)

6.5. La modulation :

« Lorsqu'une idée se traduit en prenant un chemin différent de celui pris dans la langue de départ, on dit qu'elle est l'objet d'une modulation, par exemple : d'une personne dont la vue

est médiocre, le français dira : Elle est myope comme une tope /l'expression anglaise sera : she is a blind as a bat. Littéralement : Elle est aveugle comme une chauve-souris. » (HIERNARD Jean Marc, 2003 : 47)

La modulation peut aussi signifier le changement de point de vue cde focalisation ou d'éclairage : « consiste à changer le point de vue, l'éclairage, soit pour contourner une difficulté de traduction, soit pour faire apparaître une façon de voir les choses, propres aux locuteurs de la langue d'arrivée » (VINAY J.P et DARBELNET : 51)

Il existe deux types de modulation :

6.5.1. Modulation grammaticale :

Lorsque nous utilisons ce type nous pouvons toucher sept point dont le premier est la passivation, par exemple : « We were told to be patient » la phrase anglaise est à la forme passive En français sera : « On nous a dit d'être patient. » Et elle est la forme active.

Le deuxième point est le type de la phrase, c'est-à-dire la négation et l'affirmation, prenant comme exemple : « Oh she is all right. » la phrase anglaise est affirmative / « Oh ne t'inquiète pas. » La phrase française est négative.

Troisièmement, nous avons la détermination, par exemple : « I love music. », Le mot « music » n'est pas déterminé dans cette phrase, par contre dans la phrase suivants : « J'aime la musique. ». Il est déterminé.

Le quatrième point est le personnel et l'impersonnel : « She opens her eyes ». Dans cette phrase il ya le pronom personnel « her » et c'est ce que existe pas dans la phrase française suivante : « Elle ouvre les yeux. »

Le cinquième point concerne le pluriel et le singulier, exemple : « The pupils opened their bags ». Le mot « bags » est au pluriel. Mais dans la phrase française son équivalent qui le mot « sac » est au singulier : « Les élèves ouvrirent leur sac. »

Le temps du verbe est le sixième point, « C.C discovered America in ... »Le verbe de cette phrase est au passé. « C.C découvre l'Amérique en ... » Le verbe ici est au présent.

Le dernier point est le style de la phrase, directe ou indirecte, en anglais quand la phrase est au style indirecte, elle peut être en français au style directe par exemple : Asma said that she was an Algerien student, Asma a dit : « je suis une étudiante Algérienne ».

6.5.2. La modulation lexicale :

C'est un procédé utilisé en écriture pour exprimer différentes relations : contenu / contenant, cause/effet, tout/partie. Nous pouvons aussi le définir comme suit :

Désignation d'une chose par le nom d'une autre chose avec laquelle elle entretient une relation de contiguïté. Par exemple :

Changement de point de vue spatial-temporel : dans la phrase anglaise suivante on utilise le mot « When » qui signifie en français « quand » pour préciser le temps, « the time when ». Mais en français on utilise le mot « où » qui indique le lieu, « le moment où »

Changement de point de vue partie/tout, exemple : « In his final days. », « A la fin de sa vie ». Le mot anglais « days » qui signifie en français « jours » est une partie de la vie utilisée la phrase française.

Il existe un autre type de modulation qui s'appelle la modulation de syntaxe et qui a pour but l'allègement de la phrase dans la langue cible. Elle est définie par Vinay et Darbelnet comme suit : « consiste à changer l'ordre des mots pour rendre la phrase plus fluide : By 2003, according to the latest EITO report, 17% of all sales will be transacted over the internet. Selon le dernier rapport en date de l'EITO, l'internet verra passer 17% des ventes mondiales **d'ici 2003** ». (Idem : 52)

6.6. L'équivalence :

L'équivalence, telle que définie par Vinay et Darbelnet :

« Est un procédé par lequel on rend compte de la même situation que dans l'originale, en ayant recours à une rédaction entièrement différente » (Idem : 52)

« Une interjection anglaise est rendue par l'interjection française équivalente: Ouch ! **Aie ! (ou encore « ouille ».** » (Idem : 52)

Dans toute langue il y a des conventions d'expression c'est-à-dire, il y a des manières propres à telle ou telle langue pour dire et écrire certaines choses qui ne sont pas toujours dictées par la grammaire.

6.7. L'adaptation :

Selon le petit Robert : « transposition d'une œuvre littéraire dans un autre mode d'expression ... » (1998)

Les deux linguistes Vinay et Darbelnet(1958) dans leur « stylistique comparée du français et de l'anglais » affirment que l'adaptation est un procédé de traduction qu'on utilise lorsqu'on veut traduire une expression, une phrase ou un passage qui a une relation avec la culture de telle société.

« L'adaptation tient de la différence entre les réalités culturelles de chaque société pour exprimer le même effet : « Beard and butter pudding ». **Gâteau de riz au caramel.** » (Idem : 52).

Donc, l'adaptation prend en considération les divergences entre les réalités de chaque société pour transmettre l'idée et exprimer le même phénomène.

En réalité, lorsqu'un traducteur adapte il peut remplacer la réalité culturelle de la langue de départ par une autre réalité s'il doute que son destinataire va avoir des difficultés à comprendre l'idée ou l'information. Par exemple : Pour traduire le mot français « Baccalauréat », en anglais américain on dit : High school diploma. Et en anglais britannique on dit : « A » level.

L'adaptation est le seule procédé qu'on peut utiliser pour traduire les unités de mesure comme le poids, la longueur ...etc. Dans ce cas le traducteur doit substituer l'unité de mesure pour qu'elle soit compréhensible par le récepteur.

7. La linguistique contrastive :

La linguistique contrastive est considérée comme une branche de la linguistique appliquée, qui s'occupe de la comparaison des microsystemes de deux(ou plusieurs) langues afin de faciliter leur enseignement et leur apprentissage « *l'approche contrastive représente un précieux outil pour faciliter l'acquisition des langues étrangères* ». Ecrit B kuzmider (1981 : 92).

Cette discipline est née vers les années 1950, aux Etats -unis. Deux ouvrages peuvent être cités dans ce cadre , celui de U, WEINRICH(1953) sur le contact des langues et celui de R, LADO (1957) qui est considéré comme l'ouvrage fondateur de la discipline selon ce

dernier *la linguistique contrastive qui compare les structures de deux langues pour déterminer les points en lesquels elles diffèrent, est d'un grand intérêt pour le professeur de langue. Le linguiste considère chaque phonème de la langue maternelle et le compare avec les phonèmes les plus phonétiquement similaires de la seconde langue. Ensuite, il décrit leurs similarités et leurs différences. Il effectue le même type de comparaison avec les séquences de phonèmes ainsi qu'avec les patrons morphologiques et syntaxiques. Ces différences constituent la source majeur de difficultés dans l'apprentissage d'une seconde langue les résultats de ces descriptions contrastives constituent une base pour l'élaboration de textes, de teste, et de corrections pour les élèves.* (20-11-2012)

Ceci dit la linguistique contrastive s'intéresse aux différences entre les langues, elle a pour ambition « la comparaison terme à terme rigoureuse et systématique » (1970 : 31) de deux langues aux niveaux, phonologique, morphologique et syntaxique pour mettre en évidence leurs différences et permettre ainsi l'élaboration de méthodes d'enseignement mieux appropriées aux difficultés que rencontrent les apprenants d'une langue étrangère.

Pour ce faire, elle utilise la linguistique descriptive, en supposant que les langues sont différentes et qu'il n'y a qu'une seule théorie du langage qui nous permet la description de toutes les langues ainsi que la comparaison entre elles malgré leur diversité.

Selon H, DEBYESER « *la linguistique contrastive suppose au départ que l'étude d'une langue étrangère ou seconde(L2) ne pose pas les mêmes problèmes que l'apprentissage de la langue maternelle (L1)* » (: 33) c'est –dire que les difficultés rencontrées lors de l'apprentissage d'une langue seconde diffèrent de celles rencontrées lors de l'apprentissage de la langue maternelle. La comparaison entre les deux apprentissages l'un se fait par l'acquisition (langue maternelle), l'autre l'enseignement /apprentissage (langue seconde). En outre, l'acquisition d'une langue seconde se fait à un stade du développement cognitif plus avancé que celui atteint lors de l'apprentissage de la langue maternelle un apprenant qui acquiert une seconde langue possède déjà un bagage linguistique dans sa langue maternelle.

L'objectif de cette approche est de prévoir, décrire et expliquer les fautes et les difficultés dues à l'influence de L1 Autrement dit, des difficultés provenant d'un transfert ou d'une interférence linguistique la transfère « *s'effectue lorsqu'un individu en vient à utiliser plus souvent au foyer une langue autre que sa langue maternelle* » (1974 :110). C'est la transmission des habitudes langagières d'une langue vers une autre langue, ce transfert soit il rend facile l'acquisition de la langue étrangère soit il rend plus difficile c'est-à-dire, il peut

être positif ou négatif le transfert positif est la transmission positive (donc favorable, avantageuse, profitable) des structures connues de la langue maternelle vers la langue étrangère. Le transfert négatif ou l'interférence est le contraire du transfert positif.

8. L'interférence et ses types :

8.1. L'interférence linguistique :

Le terme d'interférence était une notion de physique qui a été introduit à la linguistique grâce aux travaux d'Uriel Weinriche, lequel, dans son ouvrage « language in contact » (1953), a été le premier à identifier les phénomènes d'interférences linguistiques « *le mot interférence désigne un remaniement de structure qui résulte de l'introduction d'élément étrangères dans les domaines les plus fortement structurés de la langue (1935 :1)* » (1963 :23)

De sa part H, DEBYESER a définie l'interférence linguistique selon trois de vue :

8.1.1. D'un point de vue psychologique :

L'interférence linguistique est définie par l'Association américaine M.L.A (modern language association) comme « *l'effet négatif que peut avoir une habitude sue l'apprentissage d'une habitude* » (1970 : 34) dans une situation d'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant aura une intention ou un désir de s'exprimer en langue maternelle. Cette intention s'oppose à celle de s'exprimer en langue étrangère, ce qui donne lieu à un phénomène psychologique, en l'occurrence le lopus définit Freud comme « *interférence de deux intentions* » (Ibide : 35).Donc nous pouvons affirme que la présence des habitudes propre à une langue donnée dans une autre langue pourrait prendre le non d'interférences Linguistiques.

8.1.2. D'un point de vue linguistique :

D'un point de vue linguistique l'interférence est considéré comme un accident de bilinguisme, ce phénomène est définie par Makey (1976 : 414) comme « *l'utilisation d'élément d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue, c'est une caractéristique du discours et non du code, elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie chez un même individu* »(2010 : 85) donc il y'a interférence lorsque un bilingue utilise ou introduit dans son discours des éléments ou des unités provenant d'une autre langue .

8.1.3. D'un point de vue pédagogique :

L'interférence, de point de vue pédagogique est considéré comme un type particulier de faute commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle cette notion d'interférence est relativement récente en didactique des langues étrangères. Hamers et Blanc (1983 : 452) l'ont définie comme suit : « *l'interférence, en didactique de la second langue, désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfert le plus souvent inconsciemment et de façon inappréciée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* » (1998 :154) donc l'interférence en didactique est considérée comme un problème d'apprentissage. C'est un type particulier de fautes car les apprenants transfèrent les structures de leurs langues maternelles aux langues cibles.

Les interférences linguistiques affectent les différents domaines de la langue « *elle dépasse bien sûr, le simple cadre de phonologie et se retrouve dans les domaines lexico-sémantique et morpho-syntaxiques* » (BLANCHET : 155)

9. Typologie des interférences linguistiques :

9.1. Les interférences phonétiques :

L'interférence phonologique est l'utilisation de sons appartenant à une langue quand on parle ou on écrit une autre langue. Ces interférences « *sont assez fréquentes surtout quand les deux systèmes phonologiques des langues en contact sont éloignés apprendre une langue étrangère signifie de nouveaux sons* » (1983 : 82) lors l'apprentissage d'une langue étrangère, le système phonologique de la langue cible s'interfère avec celui de la langue source avec un autre phonème de la langue cible. L'interférence phonologique touche les consonnes et les voyelles.

9.2. Les interférences morphologiques (syntaxiques) :

Formelle de la phrase .Selon MACKY, « il ya interférence syntaxique lorsqu'il y a introduction dans la langue des bilingues d'unités et de combinaison de parties de discours, de catégories grammaticales et de morphèmes fonctionnement la préposition « du » qui relie un nom et son complément déterminé de genre masculin En général, les morphèmes d'amalgame n'existent pas en arabe.

L'interférence syntaxique est présente aussi dans la phrase complexe cette présence se manifeste dans les deux propositions subordonnées relative et conjonctive. Dans la

proposition relative, nous comptons trois types d'erreurs possibles qui peuvent être commises sous le poids d'interférence :

L'omission du pronom relatif ; l'apprenant peut oublier le pronom relatif qui relie la proposition principale et la proposition relative.

Le mauvais choix du pronom relatif : l'apprenant peut introduire toutes les subordonnées relatives par le pronom « que ».

Pronom relatif doublé d'un pronom anaphorique : toutes les subordonnées relatives sont introduites par des pronoms relatifs qui sont conformes à leur structure mais cette réalisation est doublée de la reproduction de l'antécédent par un pronom anaphorique qui tient place après le sujet de la relative. Ces phrases sont formées selon le modèle de la phrase en arabe où le pronom relatif et le pronom anaphorique remplacent dans la subordonnée.

La proposition subordonnée conjonctive est touchée aussi par l'interférence syntaxique elle peut être marquée soit par l'effacement de la conjonction « que » soit par l'attraction modale entre les deux propositions.

9.3. L'interférence lexico-sémantiques :

9.3.1 L'interférence lexicale :

Selon Hamers « *on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot d'une autre langue* » (1997 : 178) l'interférence lexicale est donc un acte inconscient qui consiste à remplacer un mot par un autre sensé avoir la même sens que le premier. L'interférence lexicale peut se manifester sous différentes formes pour Calvet, « *dans le domaine lexical, les interférences les plus simples sont celles qui consistent à tomber dans le piège des faux amis ... On peut aussi rencontrer des traductions mot à mot ... Ou encore des créations dans une langue sur le modèle de l'autre* » (1993 : 25) tomber dans le piège des faux amis veut dire utiliser un mot existant dans deux langues différentes alors qu'il possède un usage différent dans chacune d'elles l'interférence lexicale peut être aussi une traduction mot à mot d'une expression ou d'une phrase (ou bien, il se produit le phénomène du calque). Elle peut être produite lorsque le locuteur produit des structures sur le modèle d'une autre langue.

« *L'interférence lexicale peut produire l'emprunt : plutôt que de chercher dans sa langue un équivalent difficile à trouver d'un mot de l'autre langue, on utilise directement ce mot en l'adaptant à sa propre prononciation* » (Calvet : 25)

Ainsi le phénomène d'emprunt peut-il résulter aussi de l'interférence lexicale.

9.3.2. L'interférence sémantique :

L'interférence sémantique, peut se produire lors d'une mauvaise interprétation du contenu d'un message dans la langue seconde, en se référant aux équivalents de langue maternelle, ce qui aboutit aux confusions aux niveaux sémantiques. On peut citer là notamment l'exemple d'utilisation des synonymes.

Étudie l'évolution de la structure morphologique de la langue et ses perspectives de développement. (Fraudi, Bernard : 2003).

Conclusion partielle :

Dans ce chapitre, nous avons introduit les principes théoriques en définissant les concepts et les notions fondamentales utilisés dans notre étude de recherche, qui se concentre principalement sur l'apprentissage d'une langue étrangère et la traduction d'une langue A vers une autre langue B. L'objectif est de déterminer si le recours à la traduction en tant que stratégie médiatrice dans la production en français langue étrangère (FLE) est une aide ou un handicap.

Partie pratique

Chapitre III

Analyse du corpus et description des résultats

Chapitre03 : Analyse du corpus et description des résultats**1. Introduction partielle :**

Après avoir élaboré le cadre théorique de cette recherche, nous passerons à celui de la pratique dont l'objectif est de présenter et de décrire notre corpus de recherche.

Il est à rappeler que dans le cadre de notre recherche, nous avons constitué un corpus de recherche de 50 productions langagières d'étudiants en 3^{ème} année universitaire. Il s'agit des feuilles des examens du premier semestre d'année universitaire (2022/2023).

Il convient de souligner que notre choix d'un tel corpus (l'analyse des feuilles d'examens) est lié au fait qu'il devrait sans doute nous permettre une meilleur observation des lacunes des étudiants quant à leur compétence langagière en FLE et aussi nous pensons que les feuilles de l'examens constitue un moyen très adéquat et très pertinent dans l'analyse des erreurs étant donné qu'elle reflète mieux le niveau de l'étudiant et sa propre production langagière.

2. Analyse et description du corpus :

Dans ce qui suit, nous allons entamer la description de notre corpus de recherche par une présentation du texte que les étudiants devraient traduire dans le cadre de l'examen de la traduction du 01^{er} semestre de l'année universitaire (2022/2023).

Nous avons inséré ci dessous le texte en arabe qui devrait traduire ces étudiants proposé par leur enseignant.

2.1.Le texte source :

كيف أهدرت أغنى دولة في العالم ثروتها في العالم وانتهى بها الأمر بالإفلاس.. القصة الكاملة لدولة ناورو

خلال السبعينات والثمانينات من القرن الماضي، كانت دولة ناورو الموجودة على جزيرة صغيرة وسط المحيط الهادئ تحقق أرباحا سنوية تصل إلى ما يقرب 100 مليون دولار، ومع تعدد سكانها الذي لا يتجاوز 10 آلاف نسمة، أصبحت دولة ناورو في ذلك الوقت أغنى دولة في العالم من حيث الناتج المحلي الإجمالي للفرد. لكن ذلك العيش الرغيد لم يدم طويلا لأهل الجزيرة بسبب سوء إدارة تلك الثروة وتبديدها على أيدي مسؤوليها وسرقة ثرواتها الطبيعية مثل دول ألمانيا وأستراليا وبريطانيا لدرجة إفلاس دولة ناورو وخسارة ثروتها، وتحول أكثر من

80 أراضيها إلى ارض قاحلة لا تصلح للزراعة ولا البناء. وأصبح سكان ناورو من أكثر الشعوب المصابة بالسمنة وأمراض السكري والقلب بسبب حرمانهم من الزراعة وتعودهم على نمط حياة كسول. تعيش دولة ناورو اليوم على المساعدات التي تستلمها من أستراليا مقابل تحويلها إلى مركز احتجاز المهاجرين وطالبي اللجوء.

2.1.2 Le texte traduit :

Comment l'Etat le plus riche du monde a dilapidé sa richesse et s'est retrouvé en faillite...

L'histoire complète de Nauru

Au cours des années 1970 ET 1980, l'Etat de Nauru, situé sur une petite île au milieu de l'Océan pacifique, réalisait des revenus annuels d'environ 100 million de dollars, pour une population de seulement 10 000 habitants. Ainsi, Nauru devenait alors le pays le plus riche du monde en termes de PIB par habitant.

Mais cette vie confortable n'a pas duré longtemps pour les habitants de l'île en raison de la mauvaise gestion et du gaspillage de cette richesse par les responsables de ce pays et du vol de ses ressources naturelles par des pays comme l'Allemagne, l'Australie et la Grande – Bretagne au point que Nauru s'est retrouvé en état de faillite et a perdu sa richesse et a vu plus de 80% de ses terres se transformer en terres arides impropres ni à l'agriculture ni à la construction. Les citoyens de Nauru sont devenus l'un des peuples les plus obèses, diabétiques cardiaques car ils sont privés d'agriculture et habitués à un mode de vie paresseux.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons tenté de classer les erreurs que nous avons repérées lors de notre analyse. Nous avons ainsi classé ces erreurs, toute en nous limitant aux erreurs dites interférentielles, selon leurs natures linguistiques, à savoir : morphologique (M) syntaxique (SY), sémantique (Sé) et lexical (L).

3. Analyse des données et interprétation des résultats

N°	Erreur	Type				Explication
		Interlingual				
		M	Sy	Sé	L	
01	Comment abandonner *le riche pays			+		Interférence à l'arabe « تخلى » (correction : a dilapidé)
	Le riche pays *	+				Confusion : pays et l'Etat
	Le pays Nauru que présence *			+		Interférence à l'arabe « الموجودة » (Correction : l'Etat de Nauru, situé sur)
	Le pays Nauru... était manqué *			+		Interférence à l'arabe « يفقد » (correction : a dilapidé)
	Le riche pays dans le monde sa fainir au point de la *faillite		+			Le non maitrise de la syntaxe au niveau de l'utilisation des prépositions « إلى حد الإفلاس »

					(correction : en Etat de faillite)
	Mauvaise direction*			+	Interférence à l'arabe « إدارة » (correction : gestion)
	L'abondement sous les mains de ses responsables*			+	Interférence à l'arabe « التخلي تحت أيدي مسؤوليها » (correction : la mauvaise gestion et du gaspillage de cette richesse par les responsables)
02	L'un des beaucoup peuple*...	+			Interférence à l'arabe « من الشعوب الكثيرة » c'est une inversion sujet/adverbe (correction : l'un des peuples les plus ...)
	L'un des peuple Qui sont malade de l'obésité et les maladies du diabète et le cœur*			+	Interférence à l'arabe « من أكثر الشعوب المريضة بالسمنة وأمراض السكري و القلب » (Correction : l'un des peuples les plus obèses, diabétiques et cardiaques)
	A cause l'échec de l'agriculture*			+	Interférence à l'arabe « بسبب الفشل في الزراعة » (Correction : car ils sont privés l'agriculture)
	Et continuent de vivre sur un mode de vie pas dynamique*			+	Interférence à l'arabe « تكلمة العيش على نمط متحرك » (correction : habitués à un mode de vie paresseux)
	Plus de 80% de ses terres devient désert terre			+	Interférence à l'arabe « أكثر من 80 من أراضيها أصبحت أراضي صحراوية » (correction : plus de 80% de ses terres se transformer en terre arides)
	N'accepte ...pas*l'agriculture et la construction			+	Interférence à l'arabe « لا تقبل الزراعة و البناء » (correction : impropre ni à l'agriculture ni à la construction)
03	Des bienfaits arrive*			+	Interférence à l'arabe « فوائد تصل » (correction : des revenus annuels d'environ)
	Cette vie expansive*			+	Interférence à l'arabe « هذه الحياة التوسعية » (correction : cette vie confortable)
04	Le plus riche pays dans le monde quand a la somme locale générale			+	Interférence à l'arabe « الناتج المحلي الإجمالي للوحدة »

	de l'unité*				(correction : PIB)
	au centre de l'océan calme*			+	Interférence à l'arabe في مركز المحيط الهادئ (correction : au milieu de l'océan pacifique)
	Comment le plus riche pays dans le monde a gaspillait Son argent*			+	Interférence à l'arabe « أمواله » (correction : ... sa richesse)
	Le pays de Nauru qui se trouve* Sous* une petite île*	+		+	1-Interférence à l'arabe « الموجودة » (correction : le pays Nauru qui se situe) 2-la non- maîtrise du sémantisme de Complément circonstancielle « تحت » (correction : sur) La non -maîtrise de la syntaxe des pronoms définis et indéfinis « صغير » (correction : une petite) (correction de toute la phrase : le pays Nauru qui se situe sur une petite île)
	... avait gagné* chaque année presque 100 million dollar			+	Interférence à l'arabe « تربح » (correction : réalisé des revenus)
	Avec le nombre* de ses habitants...10 000 personne*			+	1-Interférence à l'arabe « عدد » (correction : pour une population) 2-interférence à l'arabe « شخص » (correction : habitant) -(correction de toute la phrase : pour une population ...10 000 habitant)
05	Plus de 80% de ses terres a une terre invalable*			+	Interférence à l'arabe « ارض غير صالحة » (correction : ... en terres arides)
	Les habitants devient parmi les peuples les plus blésé par* l'obésité...			+	Interférence à l'arabe « إصابة الأكثر ب » (correction : l'un des peuples les plus obèse...)
	Ses ressources naturelle*		+		La non-maitrise de l'accord en genre et en nombre avec l'adjectif (correction : ses ressources naturelles)
	Million dollar*		+		La non maitrise de la syntaxe des groupes prépositionnels

					Correction : million de dollar
	Nauru a devenus dans ce moment* la plus riche pays		+		La non- maîtrise de la syntaxe et le sémantisme des groupes prépositionnels (correction : à ce moment)
	A cause De mal admit par les mains*			+	Interférence à l'arabe « بسبب سوء الاعتراف من أيدي المسؤولين » (correction : en raison de la mauvaise gestion et du gaspillage de cette richesse par les responsables)
	Et son habitude d'un mode de vie féniant*			+	Interférence à l'arabe « حياة كسولة » (correction : ... vie paresseux)
06	S'est retrouvait*		+		La non- maîtrise de la conjugaison (correction : s'est retrouvé)
	Mais cette vie luxe n'a duré pas* ...			+	Interférence à l'arabe « حياة الرفاهية » (correction : cette vie confortable)
07	Ses terrains* sont devenu des terres non fertile*			+	1-le bagage linguistique de cet étudiant n'est pas riche (correction : ses terres) 2-interférence à l'arabe « العقيمة » (correction : des terres arides)
	Le perdre de Son richesse*		+		La non- maîtrise de la syntaxe de la langue française (correction : le perdre de sa richesse)
	A cause de son exclure de l'agriculture et la prise d'un mode de vivre tortu*			+	Interférence à l'arabe « استبعاد الزراعة والاختد بنمط حياة السلحفاة » (correction : car ils sont privés d'agriculture et habitué à un mode de vie paresseux)
	Qui ne peuvent pas être cultivé ni construit			+	Interférence à l'arabe « التي لا تستطيع أن تكون لا مزروعة ولا مبنية » (correction : impropre ni à l'agriculture ni à la construction)
08	Et compte* ses habitants qui ne dépasse pas 10 million personne*			+	1-Interférence à l'arabe « حساب » (correction : pour une population) 2-interférence à l'arabe « شخص » (correction habitant)
	Du côté de la production locale intégrale de l'individu*			+	Interférence à l'arabe « المنتج بجانب المحلي الأساسي للفرد » (correction : en termes de PIB par habitants)
	Car le responsable de cette dernière ont mal dirigé* , ils ont gaspillé la			+	1-Interférence à l'arabe « الظلال من مظلة » (correction : mauvaise gestion)

	fortune qui l'avait entre les mains* (les responsables)				2- interférence à l'arabe « يدي مسؤوليها » (correction : par les responsables)
	En terre dure*			+	Interférence à l'arabe « قاسية » (correction : en terre arides)
09	Parmi les peuples qui ont d'obésité*		+		La non- maîtrise au niveau de la structure de la phrase en langue française (correction : parmi les peuples les plus obèses)
	Car il ne pratique* pas l'agriculture...			+	Interférence à l'arabe « يمارس » (correction : car il ne sont privé d'agriculture)
	Annuelle*	+	+		Ignorance de l'orthographe (correction : annuels)
	Jusqu'au*		+		La non- maîtrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (correction : jusqu'à)
	à cet temps*		+		La non maîtrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (dans ce temps)
	La pays*	+			La non-maitrise de la syntaxe (correction : le pays)
	Le pays de Nauru qui était assister* sur une petit île dans l'océan calme*			+	Interférence à l'arabe « تساعد » (correction : qui se situe 2- « هادي » (correction : l'Océan pacifique)
	Plus de 80% devient au terre vide*			+	Interférence à l'arabe « أصبحت أرضا فارغة » (correction... se transformer en terres arides)
	Nauru vive aujourd'hui a l'aide de l'Australie par contre, Nauru devient au centre d'émigration et des émigrés*			+	Le bagage linguistique de cet étudiant n'est pas riche « أصبحت مركزا للهجرة والمهاجرين » (correction : en centre de détention pour immigrés et demandeurs d'asile)
10	Etait fini*			+	Interférence à l'arabe « ينتهي » (correction : s'est retrouvé)
	Cette vie bourgeoise*			+	Interférence à l'arabe « البرجوازية » (correction : vie confortable)
	L'histoire complète de la pays* du Nauru		+		La non-maitrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (correction : du pays)
	Sont changées* au terre sèche			+	Interférence à l'arabe « تغيرت » (correction : se transformer)
	La plus peuple* qui souffrent par l'obésité	+			La non-maitrise de la syntaxe au niveau du genre et aussi l'inversion du sujet adverbe شعبا « الأكثر شعبا » (correction : le peuple le plus...)
	Cette vie Bourgeois ne reste pas* ...			+	Interférence à l'arabe « لم تبقى » (correction : ...n'a pas duré)

	Et la perdu par les mains de ses responsable et la *vol de ces ressources naturelle		+		La non- maîtrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (correction : du vol)
	à cause de l'agriculture et il préfèrent le style...			+	Interférence à l'arabe « يفضلون... نمط » (correction : habitué à un mode...)
11	La dégradation* de la plus riche pays			+	Interférence à l'arabe « تدهور » (correction : l'Etat de faillite)
	Qui est existé* dans un petite île			+	Interférence à l'arabe « تتواجد » (correction : qui situé)
	Avec le développement populaire*			+	Interférence à l'arabe « التطور السكاني » (correction : pour une population)
12	Plus de 80% de leur* terre transformer a des mauvaise terrains		+		La non- maîtrise de la syntaxe des adjectifs possessif « ارضهم » (correction : ses terres)
	N'utilise pas* pour l'agriculture et l'édification			+	Interférence à l'arabe « لا تستعمل » (correction : impropre ni à l'agriculture...)
13	Elle a était gagné de bénéfices*			+	Interférence à l'arabe « فوائد » (correction : des revenus)
	les responsable*	+			La non- maîtrise de l'accord de genre et en nombre avec l'adjectif (correction : les responsables)
	Au milieu de Bassin atlantique*			+	Interférence à l'arabe « حوض » (correction : Océan pacifique)
14	Toute* le monde		+		La non-maitrise de la syntaxe des groupes adjectivaux (correction : tous)
	Comment la plus riche pays dans toute le monde a gaspillé son fortune est finit en chemére*			+	Interférence à l'arabe « البطالة » (correction : ...en faillite)
	Des profite anniverselle* de 100 million dollar	+	+		Ignorance de l'orthographe (correction : universelle)
	Avec le statistic* du population			+	Interférence à l'arabe « إحصاء » (correction : pour une population)
	à base * de la production locale totale de l'individu		+		La non- maîtrise de la syntaxe des pronoms défini/indéfini (correction au bas)
	Ne suive pas* longe* pour les habitants du l'île			+	-1 Interférence à l'arabe « لم تتابع » (correction : n'a pas durée) 2- c'est une traduction littérale mot à mot à cause du recours a la langue arabe « طويلة » (correction : longtemps)
	A cause de mauvaise management* par les personnes			+	Interférence à l'arabe « ادارة » (correction : gestion)
	Par faillite*		+		La non- maîtrise de la syntaxe

					des groupes prépositionnels « بواسطة » (correction : en faillite)
15	Presque *100 million de dollar			+	Interférence à l'arabe « بالكاد » (correction : environ)
	N'a pas capable * pour l'agriculture...			+	Interférence à l'arabe « غير قادرة » (correction : impropre ni a l'agriculture...)
	Des revenus anuel		+		La non-maitrise de la structure de la langue française (correction : annuels)
	La faible vie patronne *			+	Interférence à l'arabe « الحياة الرئيسية الفاشلة » (correction : ...de vie paresseuse)
	Son richesse et finir par l'ordre de l' administration *			+	Interférence à l'arabe « الإدارة ترتيب » (correction : en faillite)
16	perdre *son richesse		+		La mauvaise utilisation : d'un verbe au lieu d'utilisé le nom « يضع » (correction : la perte)
	Une petite péninsule au borde * de l'océan calme			+	Interférence à l'arabe « على حافة » (correction : au milieu)
	Million dollard *		+		La non-maitrise des groupes prépositionnels (correction : million de dollar)
	Ne exsite *pas longue temps	+	+		Ignorance de l'orthographe (correction : n'existe pas)
17	à celle moment *	+			La non maitrise de la syntaxe des groupes des adjectifs démonstratifs « الذي » (correction à ce moment)
18	Le pays la plus riche au monde paraport * a la production...			+	Interférence à l'arabe « بالنسبة » (correction : en terme)
	Se * super vivre *			+	1-Confusion entre l'adjectif démonstratif et le pronom personnel réfléchi (correction : ce) 2-Interférence à l'arabe « هذه الحياة العظيمة » (correction : cette vie confortable)
	Le pays Nauru... elle *réalise des bénéfices annuels		+		La non- maitrise de la syntaxe des pronoms personnels « هي » (correction : il)
	A cause de * Volles *		+		1-La non- maitrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (correction : du) 2-Ignorance de l'orthographe (correction : vol)
	N'est pas *		+		La non- maitrise de la

					conjugaison des auxiliaires (correction : n'a pas)
19	L'histoire complète de Nauru était*			+	Traduction littéral mot à mot « كانت » (correction : l'histoire complète de Nauru)
	L'Etat de Nauru était présent*			+	Interférence à l'arabe « كانت متواجدة » (correction : situé)
	Comment le plus riche Etat dans le monde été gaspillé*		+		La non- maîtrise de la conjugaison du verbe (correction : a gaspillé)
	Dans ce qui considère* la totale production le cas d'individus			+	Interférence à l'arabe « يعتبر » (correction... en terme)
	Cela *vie riche		+		La non-maitrise de la syntaxe des pronoms démonstratifs « الذي-التي » (correction : cette vie)
	Est vole de ces naturelle fortune*		+		1-Inversion sujet/adjectif « طبيعية ثروات » (correction : fortune naturelle) 2-Interférence à l'arabe « ثروة مالية » (correction : ses ressources naturelle)
20	10 mille personne*			+	Interférence à l'arabe « شخص » (correction : habitant)
	Les vivant* de Nauru			+	Interférence à l'arabe « الأحياء » (correction : les habitants)
21	Nauru le pays qui se trouve a une petite île		+		La non-maitrise de la syntaxe des groupes prépositionnelles « في » (correction : sur ...)
	Avait obtenu des bénéfiques* annuels			+	Interférence à l'arabe « امتلكت فوائدا » (correction : réalisait des revenus)...
	Avec l'enumération* de ses habitants			+	Interférence à l'arabe « التعداد » (correction : pour une population)
	Le gaspillage par ces propriétaire*			+	Interférence à l'arabe « أصحاب العمل » (correction : ses responsables)
	Comment a perdu la ville* riche			+	Interférence à l'arabe « مدينة » (correction : l'Etat)
	Est fini son cas*			+	Interférence à l'arabe et la mauvaise utilisation du mot « حالته »

					(correction : en faillite)
	A ce temps*		+		La non- maîtrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (correction : Ainsi)
22	Et le vole de ses bien *naturelle*			+	1-Interférence à l'arabe « ممتلكات » (correction : ressources) 2-Inversion sujet/adjectif « ممتلكات الطبيعية » (correction : ses ressources naturelle)
23	Chaque année elle arrive a peu près 10 mille N*			+	Interférence à l'arabe « نسمة » (correction : habitant)
	Cette moment*		+		La non- maîtrise des prépositions démonstratives (correction : ce moment)
	Mais cette belle vie ne reste pas longtemps a la famille* de l'île			+	Interférence à l'arabe « لأهل الجزيرة » Correction : les habitants)
24	Comment la nation*			+	Interférence à l'arabe « الأمة » (Correction) : l'Etat
	L'histoire toute a *de Nauru		+		la non maîtrise de la syntaxe des adjectifs (correction):complète
	Mais ce bon habitats*			+	Interférence à l'arabe « الموطن الجيد » Correction : mais cette vie confortable
	à une terre mal*		+		1-inversion sujet/adjectif « الغير جيدة ارض » (correction : mal terre) 2-interférence à l'arabe « ارض غير جيدة » (correction : en terre arides)
25	En terre arride*	+			La non-maitrise de la structure de la langue française (correction : arides)
	Est avec sa démographie*			+	Interférence à l'arabe « ديموغرافيا » (correction : pour une population)
	Au ce temps*		+		La non- maîtrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (correction : dans ce temps)
	Qui devenu l'un des peuple qui sont affecté * par l'obésité			+	Interférence à l'arabe « المئاترة » (correction : les plus obèse)
26	Le pays Nauru qui était sur une			+	Interférence à l'arabe « كان »

	petite ...				(correction : se situé)	
	Est le vole de leur naturelle richesse*		+		Inversion de sujet/adjectifs « الطبيعية » « ثروات » (correction : richesse naturelle)	
	Les maladies du cœur*			+	Interférence à l'arabe « القلب » « يقصد به هنا عضو » C'est une traduction littérale (correction : les maladies cardiaque)	
27	L'histoir entier *de pays Nauru			+	Interférence à l'arabe « بأسرها أو » « بمعنى كلها » (correction : complète)	
	Cette naturelle richesse*		+	+	Interférence à l'arabe « ثروة طبيعية » (correction : ressources naturelle)	
28	D'Océan el hadi*			+	+	Interférence à l'arabe « الهادئ » (correction : l'Océan pacifique)
29	Comment le plus riche pays dans le monde abandonne sa trésore*			+	Interférence à l'arabe « يترك » « كنز » (correction : à dilapidé sa richesse)	
30	Est ariver au zéro*			+	Interférence à l'arabe « إلى » « الصفر الوصول » (correction : s'est retrouvé en faillite)	
	... de ses terre ont devenu invalable pour la plantation* ...			+	Interférence à l'arabe « غير » «صالحة للنباتات» (correction : impropre à l'agriculture)	
	A cause de mal de l'administration de cette richesse et la détruite par les mains*			+	Interférence à l'arabe « على » « تدميرها أيدي » (correction : la mauvaise gestion et du gaspillage de cette richesse par les responsables)	
31	Une petite jazira*			+	+	Interférence à l'arabe « جزيرة » (correction : île)
	Mais la vie en riche ne pas encors *pour les peuples			+	Interférence à l'arabe « ليس » « بعد » (correction : n'a pas durée)	
	Ni pour fait des maison*			+	Interférence à l'arabe « لعمل »	

					ليس المنازل » (correction : ni à la construction)
32	Comment le plus riche pays du monde ... est ce fait ce conclu*			+	Interférence à l'arabe « العمل هذا اختتم » (correction : s'est retrouvé en faillite)
	aux mains de ses admins*			+	Interférence à l'arabe « مدرائها » (correction : de ses responsables)
33	La pauvreté*			+	Interférence à l'arabe « الفقر » (correction : en Etat de faillite)
	L'arrêt de l'agriculture*			+	Interférence à l'arabe « توقف » (correction : son privé d'agriculture)
07	A perdu sa richesse et elle s'est terminé*			+	Interférence à l'arabe « انتهى » (correction : s'est retrouvé)
	Sciécle précédent*			+	Interférence à l'arabe « السابقة » (correction : siècle passé)
	Au monde*		+		La non- maîtrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (correction : du monde)
	La production national de l'individu*			+	Interférence à l'arabe « الوطني للفردالمنتوج » (correction : PIB)
34	Paiement globale de l'individu*			+	Interférence à l'arabe « الكاملة للفردالاجرة » (correction : PTB)
	A cause de leur manque* en agriculture			+	Interférence à l'arabe « لنقص » (correction : car ils sont privé d'agriculture)
	Le Nauru vie aujourd'hui*		+		Inversion de sujet et complément circonstancielle de lieu (correction : aujourd'hui, le Nauru vie)
	Des clendistin*			+	Interférence à l'arabe (correction : les immigrants)
	...ne contine pas*			+	Interférence à l'arabe « لم تكمل » (correction : n'a pas durée)
35	On monde*		+		Confusion des homophones (correction : au monde)
	Une terrible terre* qui n'a pas accesible* de l'agriculture			+	Interférence à l'arabe « الأرض الرهيبة التي لا يمكن الوصول إليها » (correction : ...en terre arides impropre ni a l'agriculture)

	...les peuples les plus concentré* a l'obésité ...			+	Interférence à l'arabe « المركزة » (correction : l'un des peuples les plus obèse)
	N'existe pas longue*			+	La traduction littéral « طويل » (correction : longtemps)
36	10 mille citoyen*	+			Interférence à l'arabe « مواطن » (correction : habitant)
	Nauru ce noruit*			+	Interférence à l'arabe « أكل » (correction vie de l'aide)
	... sur les aides que l'Australie se présente*		+		Une mauvaise structure de la phrase (correction : de l'aide qu'elle reçoit de l'Australie)
37	Pour un* population de seulement 10 000 habitants	+			La non-maitrise de la syntaxe du genre (correction : une)
	...ne dépasse pas le 10 mille humaine*			+	Interférence à l'arabe « إنسان » (correction : habitant)
	Mal exploitation*			+	Interférence à l'arabe « استغلالسوء » (correction : mauvaise gestion)
	Ses terres devient inutile * ...			+	Interférence à l'arabe « مفيدة غير » (correction : impropre...)
38	Son héritage*			+	Interférence à l'arabe « ارث » (correction : sa richesse)
	...le plus riche au monde perdre*		+		La non- maitrise de la conjugaison (correction à perdu)
	Une terre sèche*			+	Interférence à l'arabe « جافة » (correction : une terre arides)
39	Cet pays qui se place * sur une petite île			+	Interférence à l'arabe « الموضوعة » (correction : se situé)
	Au milieuse* du mère		+		Ignorance de l'orthographe (correction : au milieu)
	Cette merveilleuse vie*			+	Interférence à l'arabe « الحياة هذه السحرية » (correction : cette vie confortable)
	Cette merveilleuse vie ne résiste beaucoup de temps*			+	Interférence à l'arabe « لم تقاوم طويلا من الوقت » (correction : n'a pas résisté longtemps)
40	Almagne*	+			Ignorance de l'orthographe (correction : l'Allemagne)
	Britagne*	+			Ignorance de l'orthographe (correction : grande-

					Bretagne)
	L'Océan atlantique*			+	Interférence à l'arabe « الأطلسي » (correction : pacifique)
41	Chère pays*			+	Interférence à l'arabe « غالي » (correction : riche pays)
	Son richesse*		+		la non- maîtrise de la syntaxe des adjectifs possessifs (correction : sa richesse)
	Petite pénésule*			+	Interférence à l'arabe « شبه جزيرة » (correction : île)
	...réalisent chaque année beaucoup des intéres compte vers de *100 million personne			+	Interférence à l'arabe « الكثير من الفوائد تحسب نحو » (correction : ...des revenus d'environ ...)
42	Il change* plus de 80%			+	Interférence à l'arabe « تغيير » (correction : se transformer)
43	Au milieu de méditerrané calme*			+	Interférence à l'arabe « الأبيض البحر المتوسط الهادئ » (correction : l'océan pacifique)
44	Dans le monde*		+		La non- maîtrise des groupes prépositionnels (correction : du monde)
	a une petit*		+		La non-maitrise des groupes prépositionnels (correction : sur une petite)
	De ses délégués			+	Interférence à l'arabe « مندوبين » (correction : ses responsable)
	80% de leurs* terrains*		+		1-La non- maîtrise de la syntaxe des adjectifs possessifs (correction : ses) 2- « أرضية » (correction : terre)
45	L'histoire complèt	+			La non-maitrise de la syntaxe au niveaux du l'accord du genre « الكامل » (correction : complète)
46	à perdu*		+		Confusion des homophones à et a (correction : a perdu)
	Nauro*	+			Ignorance de l'orthographe (correction : Nauru)
	à devient*		+		La mauvaise conjugaison et l'utilisation de l'auxiliaire (correction : est devenu)

	Ce*belle vie	+			La non-maitrise de la syntaxe des pronoms possessifs « هذا » (correction : cette belle vie)
	L'exsagiration de l'utilisé par les mains* de ses responsables			+	Interférence à l'arabe « في الاستعمال من الأيدي » (correction : la mauvaise gestion et du gaspillage de cette richesse par les responsables)
47	La richesse pays*		+		L'utilisation de nom au lieu d'utilisé l'adjectif e « ثروة » (correction : riche pays)
	Qui a proche* de 100 million de dollar			+	Interférence à l'arabe « قريب » (correction : d'environ)
	Cet temps*		+		La non-maitrise de la syntaxe des adjectifs démonstratifs (correction : ce temps)
	...qui a fini par aucun*			+	Interférence à l'arabe « انتهت بدون » (correction : s'est retrouvé en faillite)
	Des bénéfices dans l'année*		+		La mauvaise utilisation des mots « في العام » (correction : annuels)
	Aves ses habitats*			+	Interférence à l'arabe « موطن » (correction : ses habitants)
48	Comment la plus riche république*			+	Interférence à l'arabe « جمهورية » (correction : l'Etat)
	Son* million dollar*	+	+		1-Ignorance de l'orthographe (correction : cent) 2-La non-maitrise de la syntaxe des groupes prépositionnels (correction : million de dollar)
	Les responsables*ce pays et le*vol de ses ressources		+		La non-maitrise des groupes prépositionnels (correction : ...du vol)
	les citoyen*	+			La non-maitrise des règles de pluriel « المواطن » (correction : les citoyens)
	Sont devenu l'un des peuple*	+			La non-maitrise de la syntaxe au niveau du l'accord du genre et le nombre « الشعب » (correction : peuples)
	Les maladie*	+			La non-maitrise des règles de pluriel (correction : maladies)
49	Au cours des année*	+			La non-maitrise des règles de

					pluriel (correction : années)
50	Ainsi Nauru devenus la* pays la plus riche	+			La non-maitrise au niveau du genre (correction : le)
	Le* mauvaise gestion	+			La non-maitrise au niveau du genre (correction : la)
	Situé sur un* petit île	+			La non-maitrise au niveau du genre (correction : une)
	*sont privés d'agriculture		+		L'omission du pronom personnelle (correction : ils sont)

4. Description des données et analyse des résultats :

Suite à l'analyse des productions écrites des étudiants, nous avons tenté de repérer et d'identifier les interférences linguistiques présentes dans leurs rédactions. Cette analyse nous a permis de dresser un constat des difficultés auxquelles font face les étudiants de troisième année dans leurs productions langagières en français langue étrangère (FLE). Ces difficultés se manifestent par des erreurs de type interlingual (entre deux langue) et intralingual (au sein d'une même langue). Notre attention s'est particulièrement portée sur les erreurs interlinguales que nous avons pu repérer sur les plans syntaxique(Sy), sémantique(Sé), morphologique(M) et lexical (L)

4.1.Sur le plan syntaxique :

L'analyse des productions langagières des sujets sur le plan syntaxique révèle que les principales difficultés auxquelles sont ils sont confrontés nos sujets sont liées à la transgression des règles grammaticales de la langue française. Ces difficultés se manifestent notamment dans les domaines suivants : le genre des noms, l'accord en genre et en nombre avec les adjectifs, l'utilisation erronée des prépositions et l'emploi incorrect des auxiliaires... etc. Ces erreurs représentent la majorité, soit (30%) des erreurs identifiées lors de notre analyse.

4.1.1.L'accord en genre et en nombre avec l'adjectif :

En règle générale de la langue française, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Cependant, dans notre analyse, nous avons constaté que certains

étudiants arabophones font recours à leur langue maternelle, ce qui influence leurs productions langagières en français.

Lorsqu'ils s'expriment en français, les étudiants arabophones peuvent parfois se tourner vers leur langue maternelle pour trouver des équivalences ou des repères linguistiques. Cela peut entraîner des interférences linguistiques où les règles de la langue maternelle sont appliquées à la langue cible, en l'occurrence le français.

Dans le cas de l'accord de l'adjectif en genre et en nombre, les règles peuvent être différentes en arabe par rapport au français. Par exemple, en arabe, il n'y a pas de distinction de genre pour les adjectifs, et les accords en genre et en nombre peuvent être marqués de manières différentes.

Ces différences peuvent conduire les sujets dont nous avons analysés les productions langagières à appliquer les règles de leur langue maternelle lorsqu'ils utilisent des adjectifs en français. Par conséquent, ils peuvent commettre des erreurs d'accord en utilisant le mauvais genre ou le mauvais nombre d'adjectif par rapport au nom auquel il se rapporte.

Comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessous, les sujets en tendance à ne pas fait l'accord en genre et en nombre avec l'adjectif. Comme explication, nous pensons que ce phénomène est lié directement au recours de nos sujet à la langue arabe (le texte source), afin d'établir le genre du mot en français.

Dans l'énoncé « *ses ressources naturelle* »(S-N°05) l'utilisation de l'expression "*ses ressources naturelle*" au lieu de "*ses ressources naturelles*" peut être considérée comme une interférence linguistique provenant de la langue arabe. En arabe, il n'y a pas d'accord en nombre entre l'adjectif et le nom qu'il qualifie.

Dans cet exemple, nos sujets pourraient peuvent appliquer inconsciemment les règles de leur langue maternelle à la langue française.

En arabe, l'adjectif reste généralement au singulier, indépendamment du nombre du nom auquel il se rapporte. Cependant, en français, il est nécessaire d'accorder l'adjectif en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Ainsi, la formulation correcte serait "*ses ressources naturelles*", où l'adjectif "*naturelles*" est au pluriel pour correspondre au pluriel du nom "*ressources*".

Ce genre d'erreurs est ainsi repéré dans plusieurs productions langagières analysées :

S-N°08 : « *des revenus annuel** » au lieu de "annuels ", interférence à l'arabe " سنوية "

S-N°17 : « *en terres –aride** » au lieu de "arides", interférence à l'arabe " قاحلة "

S-N°22 : « *les citoyen*de Nauru* » au lieu de "les citoyens", interférence à l'arabe " المواطن "

(Voir aussi S-N°02, S-N°14, S-N°19, S-N°25)

4.1.2. Le mauvais choix des prépositions :

Comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessous, les sujets en tendance à mal choisir des prépositions pour établir des rapports sémantiques et syntaxiques. Comme explication, nous pensons que ce phénomène est lié directement au recours de nos sujets à la langue arabe (le texte source) .

Dans l'énoncé « *million dollar* » (S-N°05) L'utilisation de l'expression "million dollar" au lieu de "million de dollars" peut être considérée comme une interférence linguistique provenant de la langue arabe. En arabe, il est courant d'utiliser le mot "dollar" sans préposition pour indiquer une quantité ou une valeur monétaire.

Dans cet exemple, les étudiants arabophones peuvent appliquer inconsciemment les règles de leur langue maternelle à la langue française. Cependant, en français, il est nécessaire d'utiliser la préposition "de" pour introduire la mesure ou la quantité lorsqu'on parle de dollars. Ainsi, la formulation correcte serait « million de dollars». Cette interférence linguistique est le résultat de la différence dans l'usage des prépositions entre l'arabe et le français.

Ce genre d'erreurs est ainsi repéré dans plusieurs productions langagières analysées :

S-N°14 : « *par*faillite* » au lieu de "en", interférence à l'arabe " ب "

S-N°44 : « *dans*le monde* » au lieu de "du ", interférence à l'arabe " في "

S-N°04 : « *Le pays Nauru qui se situe sous*une petite île* » au lieu de "sur", interférence à l'arabe " تحت "

(Voir aussi S-N°10, S-N°44, S-N°48)

4.1.3. L'omission d'auxiliaire, du sujet (pronom personnel), des prepositions et des pronoms définis où indéfinis:

Comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessous, les sujets en tendance à omettre l'auxiliaire ou le sujet dans leurs discours. Comme explication, nous pensons que ce phénomène est lié directement au recours de nos sujets à la langue arabe (le texte source). Dans l'énoncé "*Ils habitué au mode de vie*", qui semble contenir une

interférence ou une omission d'auxiliaire en raison de l'utilisation de la langue maternelle qui ne contient pas d'auxiliaires "تعودهم على نمط حياة"

Les auxiliaires sont des mots utilisés dans certaines langues pour former certains temps verbaux, les voix passives et d'autres constructions grammaticales. Dans de nombreuses langues, y compris l'arabe, l'utilisation d'auxiliaires est différente de celle du français. Par conséquent, lorsque les locuteurs arabophones utilisent le français, ils peuvent parfois omettre ou interférer avec les auxiliaires en raison de leurs habitudes linguistiques dans leur langue maternelle.

Dans cet exemple, la phrase correcte en français serait "*Ils sont habitués au mode de vie*", où l'auxiliaire "sont" est utilisé pour former le temps composé du verbe "habitués". Cependant, en raison de l'influence de la structure verbale de l'arabe, où l'auxiliaire peut ne pas être utilisé dans des contextes similaires, la phrase peut être mal formulée sans l'auxiliaire approprié.

Cela montre comment les différences grammaticales entre les langues peuvent entraîner des interférences lorsqu'on parle une langue étrangère. Lorsque les locuteurs d'une langue apprennent une autre langue, ils peuvent involontairement transférer des structures grammaticales ou des habitudes linguistiques de leur langue maternelle, ce qui peut conduire à des erreurs ou à des constructions non conventionnelles dans la langue cible.

Il est important de noter que les interférences linguistiques ne sont pas limitées à une seule paire de langues. Les locuteurs de différentes langues maternelles peuvent rencontrer des difficultés similaires lorsqu'ils apprennent une nouvelle langue, car chaque langue a ses propres règles et conventions grammaticales.

Dans la phrase "*Sont privé d'agriculture*"(S-N°50), il y a en effet une omission du sujet, le pronom personnel "ils" "حرمان من الزراعة"

En français, la structure de base d'une phrase comprend un sujet suivi d'un verbe. Le pronom personnel « il » aurait dû être inclus devant le verbe "sont" pour indiquer de qui on parle.

L'omission du pronom personnel « il » peut être expliqué par l'influence de la langue maternelle de l'étudiant, où la position du pronom personnel peut différer de celle du français.

Dans certaines langues, comme l'arabe, le pronom personnel peut être inclus dans la conjugaison du verbe lui-même, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire de l'ajouter séparément devant le verbe. Par conséquent, lorsqu'un étudiant arabophone utilise le français, il peut involontairement omettre de placer le pronom personnel devant le verbe, car cela n'est pas une caractéristique de sa langue maternelle. Pour corriger la phrase en français, il faudrait dire "Ils sont privés d'agriculture", en incluant le pronom personnel "ils" avant le verbe "sont".

Il est important de noter que les interférences linguistiques peuvent se produire lors de l'apprentissage d'une nouvelle langue, car les structures grammaticales et les habitudes linguistiques de la langue maternelle peuvent influencer la façon dont on forme des phrases dans une langue étrangère.

En prenant conscience de ces interférences, les étudiants peuvent améliorer leur maîtrise de la langue cible en évitant ces erreurs courantes.

Ce genre d'erreurs est ainsi repéré dans plusieurs productions langagières analysées :

S-N°08 : « *ne pas duré** » au lieu de "n'a pas duré", interférence à l'arabe ليست دائمة

S-N°17 : « *réalisé *revenus annuels* » au lieu de "réalisé des revenus annuels", interférence à l'arabe أرباحا سنوية

S-N°22 : « ** mauvaise gestion* » au lieu de "la mauvaise gestion", interférence à l'arabe سوء ادارة

(Voir aussi S-N°02, S-N°14, S-N°19, S-N°25)

5. Sur le plan sémantique :

Lors du processus d'apprentissage des étudiants arabophones, il est fréquent de constater l'utilisation de calques sémantiques ou de traductions littérales de l'arabe vers le français (Sawsan Bou Fakhreddine (2005). Cela conduit parfois à des énoncés incorrects et la majorité des erreurs commises par les étudiants sont liées à des problèmes sémantiques, représentant environ (40%) de toutes les erreurs relevées.

Ce phénomène peut s'expliquer par le recours stratégique à la traduction, car elle constitue un repère pour les étudiants dans le choix des mots. Ils peuvent douter de l'adéquation d'un mot dans un contexte donné ou ne pas comprendre la raison qui justifie l'utilisation d'un mot spécifique dans la langue cible. Par conséquent, ils ont tendance à recourir à leur langue maternelle pour communiquer dans l'autre langue.

Bien qu'il existe de nombreux exemples extraits du tableau, nous n'en expliquerons que quelques-uns, car ils sont similaires. Cela démontre comment les étudiants arabophones

peuvent rencontrer des difficultés lorsqu'ils essaient de transposer directement les structures et les expressions de l'arabe vers le français.

➤ *Au centre de l'Océan calme* (S-N°04) interférence à l'arabe

Dans cet exemple, l'interférence linguistique dans l'expression "l'océan calme" peut être attribuée à une traduction littérale de l'arabe vers le français "وسط المحيط الهادئ"

Dans certains contextes arabophones, le mot "calme" peut être utilisé pour décrire un océan paisible ou serein. Cependant, en français, l'adjectif "calme" est généralement utilisé pour décrire une situation ou un état tranquille, sans nécessairement se référer spécifiquement à un océan.

En français, lorsqu'il s'agit de décrire un océan spécifiquement pacifique, on utilise généralement l'adjectif "pacifique" plutôt que "calme". Ainsi, l'expression correcte serait "l'océan pacifique".

Cette interférence peut se produire lorsque les étudiants arabophones traduisent mot à mot de l'arabe vers le français, sans tenir compte des nuances sémantiques propres à chaque langue

➤ *Du côté de la production locale intégrale de l'individu* (S-N°08)

Dans cet exemple aussi, si l'on souhaite traduire littéralement l'expression "*la production locale et intégrale à l'individu*" en français "الناتج المحلي الإجمالي للفرد", cela pourrait se rapprocher de "la production totale et individuelle au niveau local.

➤ *Les maladies du cœur*(S-N°26) Il est crucial de prendre en compte que la traduction littérale peut ne pas être idiomatique ou claire en français. Lorsqu'un étudiant utilise sa langue maternelle pour traduire une expression complexe ou spécifique d'une autre langue, plusieurs raisons peuvent expliquer ce choix. Le recours à une traduction mot à mot peut être une stratégie utilisée par l'étudiant pour rester fidèle à la formulation originale et éviter les erreurs de traduction. Cependant, il est important de souligner que cette approche peut entraîner des résultats peu naturels ou incompréhensibles pour un locuteur natif français. Il est donc essentiel d'encourager les étudiants à développer une compréhension approfondie des structures et des idiomes propres à la langue cible, afin de produire des traductions plus fluides et appropriées.

Texte source : « امراض القلب »

Texte traduis : « les maladies cardiaque »

L'étudiant fait ici une traduction littérale comprend maintenant qu'il fait référence à une traduction littérale de l'expression "*les maladies du cœur*" en arabe, qui serait plus précisément traduite en français par "les maladies cardiaques".

En français, le terme "cardiaque" est utilisé pour décrire tout ce qui est lié au cœur, tandis que le terme "cœur" peut être utilisé plus généralement pour faire référence à l'organe en lui-même" (امراض القلب (ويقصد به هنا القلب كعضو)

Ainsi, lorsqu'on parle des affections médicales touchant le cœur, on utilise généralement l'expression "maladies cardiaques" qui englobe un large éventail de problèmes et de pathologies affectant le cœur et le système cardiovasculaire.

Il est important de noter que les traductions peuvent varier en fonction du contexte, de la langue source et de la langue cible. Dans ce cas précis, "les maladies cardiaques" est une expression couramment utilisée en français pour désigner les affections du cœur, et elle est préférée à une traduction littérale comme "les maladies du cœur" qui pourrait sembler moins précise ou moins idiomatique dans la langue française.

Ce genre d'erreurs est ainsi repéré dans plusieurs productions langagières analysées :

S-N°05 : « à cause de mal admit par les mains* » au lieu de "la mauvaise gestion...par les responsables ", interférence à l'arabe... بسبب سوء الاعتراف على أيدي

S-N°09 : « le pays de Nauru qui était assister* » au lieu de "...situé sur..", interférence à l'arabe ناورو الموجودة

S-N°05 : «...de ses terres devenu invalable* pour l'agriculture... ». Au lieu de "de ses terres se transformer en terre arides impropres...", interférence à l'arabe أراضيها أصبحت غير صالحة

(Voir aussi S-N°01, S-N°02, S-N°03, S-N°08, S-N°11, and S-N ° 19...etc)

6. Sur le plan lexical :

D'après les données de notre tableau qui montrent que les étudiants en troisième année de licence ont commis un nombre d'erreurs au niveau lexical. En effet, cette catégorie d'erreurs représente un pourcentage de (10 %) de l'ensemble des erreurs identifiées, tandis que (6%) sont liées à l'orthographe et (4%) au lexique.

Ces résultats mettent en évidence l'importance des compétences lexicales dans le processus d'apprentissage des étudiants. Les erreurs lexicales se produisent lorsque les étudiants font des choix inappropriés de mots ou utilisent incorrectement le vocabulaire dans leurs productions écrites ou orales.

Cela peut inclure des erreurs de sens, de registre, de collocation ou même des confusions entre des mots similaires.

Le fait que les erreurs lexicales représentent un pourcentage significatif des erreurs totales souligne la nécessité pour les étudiants de développer leur connaissance et leur maîtrise du lexique de la langue. Avoir un vocabulaire riche et précis est essentiel pour communiquer efficacement et avec précision dans une langue donnée.

Comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessous, les sujets en tendance à un mauvais choix des mots lors de la traduction. Comme explication, nous pensons que ce phénomène est lié directement à au recours de nos sujet à la langue arabe (le texte source), afin d'établir le genre du mot en français. Dans l'énoncé :

« *Chaque année elle arrive à peu près 10 mille Nasama ** » (N-S°23) Il semble que dans cet exemple, il y ait une interférence lors de la traduction par "Nasama" comme mentionné dans le texte.

Ce type d'erreur de traduction peut être dû à l'influence de la langue maternelle sur le processus de traduction. Lorsqu'une personne traduit d'une langue vers une autre, elle peut parfois involontairement utiliser des mots ou des structures grammaticales de sa langue maternelle, même si elles ne sont pas appropriées dans la langue cible.

Dans le cas spécifique de cet exemple, il est possible de l'arabe vers le français. Le mot "نسمة" en arabe est traduit par "habitant" en français, et non que la personne qui a effectué la traduction ait utilisé une forme ou une prononciation qui ressemble davantage à la prononciation de "Nasama" en arabe plutôt qu'à "Nasama" (نسمة) qui signifie "habitant" en français.

Dans l'énoncé « *L'Etat de Nauru qui situé sur une petit jazira ** » (S-N°23), Il semble y avoir eu une erreur de traduction lorsqu'on a utilisé le terme "jazira" au lieu de "île" pour traduire le mot "جزيرة" de l'arabe vers le français. Cette erreur peut être attribuée à une interférence linguistique due à l'influence de la langue maternelle de l'étudiant.

Lorsqu'on traduit d'une langue à une autre, il est important de comprendre les différences et les nuances propres à chaque langue. Dans ce cas, l'étudiant a peut-être utilisé une traduction littérale basée sur la prononciation arabe du mot "جزيرة", mais cela ne correspond pas à la manière dont on traduit ce mot en français.

La traduction appropriée pour "جزيرة" en français est "île". Il est donc important de prendre en compte les spécificités de chaque langue et d'utiliser les connaissances linguistiques adéquates lors de la traduction pour éviter ce type d'erreur d'interférence.

➤ Dans l'énoncé « *d'Océan Al-Hadi** »

L'interférence linguistique, ou l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue étrangère, peut se produire lorsqu'un apprenant tente de traduire ou de trouver des équivalents dans sa langue maternelle pour des mots ou des concepts dans la langue cible. Dans le cas de cet exemple, où le mot "pacifique" est traduit en arabe par "Al hadi", il semble y avoir une interférence entre les deux langues.

En arabe, le mot "Al Hadi" est utilisé pour se référer à une personne qui guide ou conduit, mais il ne représente pas exactement le sens du mot "pacifique" en français. "Pacifique" se réfère à quelque chose ou quelqu'un qui est calme, paisible et non violent.

L'interférence peut se produire lorsque les étudiants tentent de trouver des correspondances littérales entre les mots dans leur langue maternelle et la langue cible, même si les concepts ne sont pas exactement les mêmes. Cela peut entraîner des erreurs de traduction ou d'interprétation.

7. Sur le plan morphologique :

La compilation des résultats révèle que les étudiants ont commis un pourcentage important d'erreurs sur le plan morphologique, représentant (20%) de toutes les erreurs relevées. Ces erreurs sont souvent dues à l'influence des interférences linguistiques, où les étudiants ont tendance à réfléchir dans leur langue maternelle lorsqu'ils écrivent ou rédigent dans la langue cible.

Lorsqu'un étudiant est confronté à une tâche linguistique, il peut naturellement faire référence à sa langue maternelle pour trouver des correspondances ou des similitudes. Cependant, cela peut entraîner des erreurs lorsque les structures grammaticales, les règles de formation des mots ou les schémas syntaxiques diffèrent entre la langue maternelle et la langue cible.

Dans le cas des erreurs morphologiques, les étudiants peuvent rencontrer des difficultés avec la formation des mots, l'utilisation des préfixes ou des suffixes, ou même l'accord des mots en genre et en nombre. Ces erreurs peuvent découler de l'application erronée des règles de la langue cible ou de l'influence des structures morphologiques de la langue maternelle.

7.1. Le genre des mots :

Lorsqu'il s'agit du genre des mots en français, certains étudiants arabophones ont tendance à se baser sur les règles de genre qu'ils ont apprises dans leur langue maternelle l'arabe. Cependant, les règles de genre en français peuvent différer de celles de l'arabe, ce qui entraîne des erreurs lors de la production écrite ou orale.

Dans la langue arabe, le genre des noms est souvent déterminé par des indicateurs spécifiques, tels que les terminaisons ou les pronoms utilisés avec les mots. Par exemple, en arabe, "livre" (kitab) est masculin, tandis que "maison" (bayt) est féminine. Les étudiants arabophones peuvent donc appliquer ces règles de genre de manière automatique, même en français.

Cependant, en français, le genre des mots est déterminé par des règles différentes. Il n'y a pas de règles fixées basées sur la terminaison ou des indicateurs similaires comme en arabe. Le genre des mots en français doit être appris individuellement, en mémorisant le genre spécifique de chaque mot.

Cela crée une interférence linguistique chez les étudiants arabophones lorsqu'ils essaient d'appliquer les règles de genre arabes au français. Ils peuvent utiliser le mauvais genre pour un mot ou faire des erreurs dans l'accord des adjectifs et des articles en fonction du genre. Par exemple, ils peuvent dire "le livre bleu" au lieu de "la livre bleue".

Dans notre analyse des erreurs commises par nos sujets sur le plan morphologique, nous avons constaté que la majorité des erreurs commises sont dues à :

Comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessous, les sujets ont tendance à confondre le genre du mot en français. Comme explication, nous pensons que ce phénomène est lié directement à au recours de nos sujets à la langue arabe (le texte source), afin d'établir le genre du mot en français. Dans l'énoncé «*Pour un *population de seulement 10 000 habitants* » (S-N37)

L'utilisation de "un" au lieu de "une" pour une population de seulement 10 000 habitants peut s'expliquer par une interférence linguistique provenant de la langue arabe. En arabe, il n'y a pas de distinction de genre pour les nombres, et le mot "un" est utilisé pour tous les substantifs, qu'ils soient masculins ou féminins. Par conséquent, les locuteurs arabophones peuvent avoir tendance à appliquer cette règle de genre de manière automatique lorsqu'ils s'expriment en français, ce qui peut entraîner des erreurs d'accord. Il est important de prendre en compte ces interférences linguistiques spécifiques à la langue maternelle des apprenants et de les aider à comprendre et à maîtriser les règles d'accord en français.

Ce genre d'erreurs est ainsi repéré dans plusieurs productions langagières analysées :

S-N°50 : « *Ainsi, Nauru devenu alors la *pays la plus riche ...etc.* » au lieu de "le", interférence à l'arabe " البلد أصبح مؤنث "

S-N°50 : « *situé sur un* petite île* » au lieu de "une", interférence à l'arabe " جزيرة اصبحت " منكر "

S-N°50 : « *Le*mauvais gestion...etc.* » au lieu de "la", interférence à l'arabe " ادارة اصبحت " منكر "

(Voir aussi S-N°04, S-N°09, S-N°10, S-N°14, and S-N ° 17...etc),

Ces exemples sont liés à l'utilisation incorrecte du genre des mots. Ces erreurs peuvent être attribuées à une interférence linguistique des étudiants arabophones qui appliquent les règles de genre de leur langue maternelle, l'arabe. Dans la langue arabe, le genre des mots est déterminé par des indicateurs spécifiques tels que les terminaisons ou les pronoms utilisés avec les mots. Cependant, en français, les règles de genre sont différentes et doivent être apprises individuellement.

7.2. Le pluriel des mots:

En français, le pluriel des mots est généralement formé en ajoutant un "s" à la fin du mot. Par exemple, "chat" devient "chats", "maison" devient "maisons", et ainsi de suite. Cette règle s'applique à de nombreux mots en français.

Cependant, il existe des exceptions à cette règle. Certains mots forment leur pluriel en ajoutant un "x" à la fin, comme "cheval" qui devient "chevaux". D'autres mots subissent des modifications orthographiques, tels que "animal" qui devient "animaux" ou "œil" qui devient "yeux".

Certains mots ont des formes irrégulières pour leur pluriel, comme "homme" qui devient "hommes" ou "œuf" qui devient "œufs". Il est important de les apprendre individuellement car ils ne suivent pas les règles de formation du pluriel courantes.

En arabe, la formation du pluriel est plus complexe et dépend de la structure de la racine du mot.

Les règles de formation du pluriel en arabe varient en fonction du genre, du nombre et de la catégorie du mot. Les formes du pluriel peuvent inclure l'ajout de suffixes, la modification de voyelles internes ou d'autres changements selon la structure de la racine. Comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessous, les sujets en tendance à ne pas faire le pluriel des mots

Comme explication, nous pensons que ce phénomène est lié directement à au recours de nos sujets à la langue arabe (le texte source).

Dans l'énoncé « *les responsable* » L'utilisation du mot "les responsable" au lieu de "les responsables" peut être considérée comme une interférence linguistique provenant de la langue arabe. En arabe, le pluriel est souvent formé en ajoutant un suffixe spécifique, tandis qu'en français, le pluriel peut être formé de différentes manières, notamment en ajoutant un "s" à la fin du mot.

Dans l'exemple donné, les étudiants arabophones ont peut-être appliqué inconsciemment les règles de formation du pluriel de leur langue maternelle à la langue française. En arabe, le mot "responsable" est généralement utilisé au singulier, indépendamment du nombre de personnes concernées. Cependant, en français, le mot "responsable" doit être mis au pluriel pour correspondre à la notion de plusieurs personnes occupant cette fonction.

Cette interférence linguistique conduit donc à une erreur d'accord de nombre, où le mot "responsable" est utilisé au singulier (comme dans la langue arabe) alors qu'il devrait être au pluriel pour s'adapter à la structure grammaticale du français. Ce genre d'erreurs est ainsi repéré dans plusieurs productions langagières analysées :

S-N°48 : « *Les citoyen** » au lieu de "citoyens", interférence à l'arabe المواطنين

S-N°49 : « *Au cours des année** » au lieu de "années", interférence à l'arabe خلال السنوات

S-N48 : « *sont devenu l'un des peuple** » au lieu de "peuples", interférence à l'arabe احد الشعوب
(Voir aussi S-N°02, S-N04, S-N°49)

8. Synthèse :

L'objectif spécifique de cette recherche était de déterminer dans quelle mesure l'utilisation de la traduction agit comme une stratégie d'appui ou une stratégie handicapante dans les productions écrites des étudiants en français langue étrangère (FLE), en prenant en compte les recours instinctifs à la traduction, qu'elle soit permise ou non. Dans le cadre de notre étude et de notre échantillon, nous avons formulé des hypothèses sur l'utilisation de la langue maternelle par les étudiants dans leurs productions en FLE, avançant qu'elle peut être à la fois une stratégie d'appui et une stratégie handicapante.

Nous avons entrepris cette recherche dans le but de vérifier si l'utilisation de la traduction, en traduisant de l'arabe vers le français, conduit à des erreurs dans les productions écrites des étudiants. Pour cela, nous avons examiné les erreurs interlinguales sur les plans morphologique, lexical, syntaxique et sémantique. Après avoir analysé en détail les résultats

de notre corpus de recherche et la méthodologie adoptée lors de notre expérimentation, nous avons constaté que la majorité des étudiants de troisième année de licence produisaient des erreurs d'ordre interférentiel dans les quatre niveaux étudiés. Bien qu'il y ait eu des différences plus ou moins significatives dans certains cas, dans l'ensemble, nous avons observé une différence par rapport aux productions avec traduction de la langue maternelle (L1) vers le français (L2).

Ces résultats soulignent les transferts négatifs que les étudiants effectuent de leur langue maternelle vers la langue étrangère étudiée (le français). Bien que l'identification de ces erreurs puisse aider les étudiants à prendre conscience de leurs lacunes linguistiques et à adopter une approche réflexive dans leur apprentissage, il est important de noter que l'utilisation de la traduction doit être encadrée et guidée. Une dépendance excessive à la langue maternelle peut entraîner des erreurs et limiter la progression des étudiants dans l'apprentissage du FLE.

En résumé, bien que l'utilisation de la traduction puisse faciliter l'apprentissage du FLE en permettant aux apprenants d'établir des liens entre leur langue maternelle et le français, il est crucial de prendre en compte les risques de transferts négatifs et d'encourager une utilisation équilibrée de la langue maternelle dans le processus d'apprentissage. Cela permettra aux étudiants de mieux maîtriser la langue cible et d'améliorer la qualité de leurs productions écrites en FLE.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Tout au long de notre recherche, nous avons exploré les interférences linguistiques présentes dans les productions écrites des étudiants en troisième année de licence. Nous avons constaté que la production écrite est une tâche complexe et qu'il est naturel de souhaiter que les étudiants puissent parler et écrire un français parfait, même si ce n'est pas leur langue maternelle. Cependant, cela demande le respect des structures grammaticales et syntaxiques, car ces éléments sont essentiels pour assurer la cohérence, la progression sémantique et référentielle dans un texte.

Nous avons essayé de corriger autant d'interférences que possible, tout en expliquant leurs causes et en proposant des corrections pour remédier à ces lacunes. Parmi les principales causes des difficultés des étudiants en écriture, on trouve la non-assimilation de la langue en cours d'acquisition. Lorsqu'un étudiant ne dispose pas immédiatement des outils linguistiques nécessaires pour rédiger dans une langue étrangère, il construit des structures linguistiques en se basant sur celles qu'il maîtrise déjà. Il s'agit alors d'un transfert négatif de la langue 1 à la langue 2, ce qui entraîne la superposition de deux grammaires et/ou l'agencement de deux systèmes linguistiques.

Pour éviter ces interférences, la principale fonction de l'enseignant est d'accompagner et d'aider l'étudiant à structurer sa grammaire d'apprentissage et à assimiler les nouvelles catégories, les formes morphologiques et syntaxiques, en lui présentant des oppositions pertinentes au sein de corpus d'énoncés et de situations inscrites dans un discours. En d'autres termes, l'enseignant doit aider l'étudiant à développer une meilleure compréhension de la langue cible en utilisant des exemples et des contextes appropriés.

En conclusion, il est important que le professeur soit sensible au fait que ce n'est ni le but ni le devoir de l'étudiant de connaître parfaitement les règles et les nuances d'une langue étrangère. Le rôle de l'enseignant est de reformuler et de développer les compétences linguistiques de l'étudiant en fournissant un environnement propice à l'apprentissage et en l'aidant à progresser dans sa maîtrise de la langue cible.

Références bibliographiques

- Références bibliographiques

Ouvrages et livres

- ❖ (Durand, J. et Eychenne. La ponctuation du français dans le monde, CLE international, Paris).
- ❖ BENZOUZEN ; « bilinguisme et plurilinguisme définition de bilinguisme.
- ❖ Bernicot, joie des mots et la grammaire ne suffisent pas- journal des Dérivationnelle, Paris, ophrys.
- ❖ G.GRANDGUILLAUME, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Maisonneuve et Larousse, Paris.
- ❖ GRAND GUILLUME, analyse sociolinguistique des commentaires des jeunes algériens sur facebook.
- ❖ HAMERS.J.F et BLANC.M bilinguisme et bilinguisme
- ❖ HIERNARD Jean Marc, « Les règles d'or de la traduction », Ellipses Edition Marketing S.A.
- ❖ k.TALEB IBRAHIMI.les algériens et leur(s)langue(s), El Hikma, Alger.
- ❖ Langage And Power : The Arabic Dialect of Algeria .
- ❖ Lehmann Alise., Martin-Berthet François., Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie 3^{ème} édition, Paris .
- ❖ Moreau M-L., La sociolinguistique, concepts de base, ED. MARDAGA.
- ❖ p. GORGEAIS, pratique langagières et représentation linguistique chez les locuteurs de la région de DRAA EL GAID.
- ❖ QUEFFELEC, A, « *le français en Algérie, lexicologie et dynamique des langues* », Paris : Boeck Larciens.a, Dr.Outaleb-pellé, Edition Duculot, 1^{ère} édition.
- ❖ S.CHKER, Manuel de la linguistique berbère, Edition Bouchène.
- ❖ T.ZABOOT, Un code switching algérien : le parler deTizi-Ouzou,
- ❖ VINAY J.P et Darbelnet, idem, VINAY J.P et DARBELNET. J, idem

Thèses ET Mémoire

- ❖ ABDALLAH, Karima et Ouissam HAMANI « l'impact des langues sources sur l'enseignement/ apprentissage du lexique et de syntaxe du français dans le cycle moyen : approche socio- didactique » professionnels de la petite enfance 0 à 6 ans n75 mars, avril.

Références bibliographiques

- ❖ Baylon C., Fabre P., La sémantique, avec les travaux pratiques d'application et leurs corrigés, Nathan, Paris, cité par Ayad Abderrahmane, la terminologie religieuse de l'islam, dans la langue française, Editions science et pratique, Bejaia-Algérie. (Troubezkoj.N.S) Principes de phonologie, Klincksieck, Paris)
- ❖ Fraduit, Bernard, nouvelles approches en morphologie, Paris, presses universitaires de France, 2003.
- ❖ Mémoire de magistère université de Batna 2012-2013.
- ❖ Mémoire de master en linguistique et didactique du FLE université de Bejaia
- ❖ Mémoire de master université ABDELHAMID Ibn Badis Mostaganem (2015-2016)
- ❖ Mémoire de master université de Bejaia.
- ❖ Mémoire de master université Mohamed Seddik Benyahya –Jijel (2012-2013)
- ❖ Slaim Laid., « Analyse lexico-sémantique du titre comme révélateur d'hypothèses de sens dans le manuel scolaire algérien de français (cas de la 1ère AS/Lettre) », mémoire de magistère en sciences du langage, sous la direction de Dr. Abdelhamid Samir, Biskra école doctorale Algéro-Français.
- ❖ Thèse de doctorat, université de la sorbonne.

Sitographie

- ❖ <https://www.lalanguefrancaise.com>
- ❖ Lerat C., Fabre P., survol historique de la sémantique, disponible sur <https://slideplayer.fr>

Dictionnaire :

- ❖ (Cuq, J-P.2003). Dictionnaire de didactique du Français, CLE international, Paris).
- ❖ Apotheloz, Denis, la construction du lexique Français, principes de morphologie
- ❖ Dictionnaire Larousse, édition du sommaire 1997.
- ❖ Dictionnaire le petit Robert.
- ❖ DUBOIS, J, dictionnaire de linguistique, ED, LAROUSSE.

